

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE 2024



PANDROL FRAUSCHER



DCX CHROME



I. Introduction	3	VI. ESRS S1 Effectifs de l'entreprise	50
A. Lettre du directeur général.....	3	A. Stratégie.....	51
B. Le pacte mondial et les ODD.....	4	B. Gestion des incidences, risques et opportunités.....	53
II. ESRS 2 Informations générales à publier	5	C. Métriques et cibles.....	56
A. Base d'établissement des déclarations.....	6	VII. ESRS G1 Conduite des affaire	63
B. Le groupe Delachaux en un coup d'œil.....	7	A. Gouvernance.....	64
C. Gouvernance.....	8	B. Gestion des incidences, risques et opportunités.....	65
D. Stratégie.....	12	C. Métriques et cibles.....	66
E. Gestion des incidences, risques et opportunités.....	30	VIII. Les communautés	67
F. Métriques et cibles.....	31	A. Notre approche.....	68
G. Résultats financiers du Groupe.....	32	B. Fonds de dotation - Delachaux Solidarité.....	69
III. ESRS E1 Changement climatique	33	C. L'insertion professionnelle.....	69
A. Stratégie.....	34	D. Actions réalisées en 2024.....	70
B. Gestion des incidences, risques et opportunités.....	36	Annexes	73
C. Métriques et cibles.....	39		
IV. ESRS E3 Ressources aquatiques et marines	42		
A. Métriques et cibles.....	43		
V. ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire	44		
A. Gestion des incidences, risques et opportunités.....	45		
B. Métriques et cibles.....	48		



A. Lettre du directeur général

Les entreprises du groupe Delachaux opèrent principalement dans le secteur ferroviaire, mode de transport décarboné, et contribuent à l'électrification d'engins mobiles. Groupe centenaire, nous sommes convaincus que notre succès à long terme dépend de notre capacité à opérer de manière responsable.

L'année 2024 a été enthousiasmante : nous établissons un nouveau record de sécurité au travail avec un taux de fréquence de 3,0, et de Chiffre d'Affaires à €1,208 millions et nous avons progressé significativement sur nos enjeux RSE dans les entreprises grâce notamment à la réalisation des matrices de doubles matérialités de Conductix-Wampfler et Fauscher Autriche.

Le groupe consolide ses 5 piliers du WE Program, notre stratégie RSE notamment sur la décarbonation, la sécurité et l'engagement des salariés.

Sur le plan environnemental, les entreprises affinent leurs bilans carbone, notamment le scope 3 qu'elles calculent pleinement depuis 2023. Nous avons baissé de -16,4% les émissions de CO₂ sur le scope 1 et 2 en 2024, et poursuivons nos efforts pour atteindre les objectifs 2030 sur l'ensemble des 3 scopes.

Sur le plan de la sécurité dans nos sites, nous avons atteint l'objectif d'une réduction de 14% annuelle de notre taux de fréquence d'accidents avec arrêt pour atteindre 2,0 en 2028.

Dans le domaine social, 3 431 collaborateurs ont réaffirmé au travers de notre enquête globale *WEshare* leur engagement à travailler au sein de notre Groupe et nous avons atteint un taux de 56% de collaborateurs très satisfaits.

Pour les deux autres piliers du *WE Program*, l'éthique et les relations avec les communautés autour de nos sites, 2426 collaborateurs ont effectué une formation de rappel du Code éthique via notre plateforme de e-learning d'une part et d'autre part le fonds de dotation Delachaux Solidarité a soutenu 3 projets au Brésil, en France et en Autriche, en complément de nombreuses initiatives locales.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à nos objectifs, les équipes des entreprises du groupe bien sûr et aussi les clients, fournisseurs et autres partenaires. Je vous invite à lire ce rapport et à partager vos suggestions pour avancer vers un monde plus durable.

Guy Talbourdet

Directeur général du groupe Delachaux

« Nous établissons un nouveau record de sécurité au travail »



B. Le pacte mondial et les ODD

Le groupe Delachaux est signataire du Pacte mondial (*Global Compact*) depuis 2017. Mandaté par l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Pacte mondial ambitionne d'être le catalyseur et l'accompagnateur des engagements, actions et innovations des entreprises en matière de développement durable, couvrant les domaines des droits humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis 2015, les États membres de l'ONU ont également adopté un programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comporte 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), couvrant pratiquement toutes les questions de société. Le groupe Delachaux a donc décidé de relier ses engagements et actions de développement durable aux ODD (cf. Le tableau p. 23 : Indicateurs de performance, résultats 2024 et objectifs 2028).



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

2

ESRS 2
INFORMATIONS
GÉNÉRALES
À PUBLIER



BP-1 - BASE GÉNÉRALE D'ÉTABLISSEMENT DES DÉCLARATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

Cette déclaration de performance extra-financière a été préparée en intégrant un certain nombre d'éléments requis selon la [Directive 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022](#) qui impose aux entreprises de plus de 500 salariés la publication d'informations en matière de durabilité. La structure de la déclaration a également évolué pour se rapprocher de celle requise par cette Directive. La liste des sections de la CSRD - Directive sur la Responsabilité Sociale des Entreprises pour lesquelles le Groupe n'a pas pu répondre figure dans l'annexe 1.

Les données financières et extra-financières présentées ont été consolidées au niveau de l'entité légale « *Delachaux International* ».

BP-2 - PUBLICATION D'INFORMATIONS RELATIVES À DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Au niveau du Groupe, le périmètre du rapport environnemental couvre 73 sites tous types confondus sur un total de 92. Tous les sites ayant des activités de production sont couverts ; Les 19 sites non couverts sont des sites tertiaires qui représentent au total 1,7% des effectifs du Groupe.

Pour les données sociales, toutes les entités du groupe et tous les sites sont couverts. Certaines données sociales comme le nombre de personnes handicapées, ne sont pas collectées dans tous les pays. Les détails sont précisés en annexe 2.

Lorsque ces évolutions génèrent des écarts sensibles, ils sont mentionnés sous forme de notes en bas de page dans les tableaux de données, de même que les corrections significatives identifiées dans les données des années précédentes. Il est précisé en bas de page lorsque les indicateurs intègrent une large part d'incertitude ou des sources d'estimations spécifiques.

Les engagements RSE ont été pris à horizon 2028 pour tous les indicateurs afin de s'aligner avec ceux pris par les entreprises du groupe dans leurs stratégie 2024-2028 sauf pour les KPI liés au changement climatique qui sont à horizon 2030 afin de coller à l'initiative SBTi - Science Based Target Initiatives.

Estimation de la chaîne de valeur

Seuls les indicateurs liés au changement climatique incluent la chaîne de valeur, notamment pour le scope 3. Nous ne sommes pas en mesure pour le moment d'intégrer les informations liées à la chaîne de valeur sur les autres indicateurs.



B. Le Groupe Delachaux en un coup d'œil

Chiffres Clés 2024



4 ENTREPRISES
du Groupe
ont une position de
leader sur leurs marchés

PRÉSENTES DANS

38
PAYS

CA

1 208M€

+25% depuis 5 ans

VENTES PAR ENTREPRISE



ET PAR RÉGION



NOS COLLABORATEURS



4 099
COLLABORATEURS



49%
UE⁽¹⁾



26%
APAC



18%
Amériques



7%
MEA &
autre Europe



21%
de femmes

FAITS MARQUANTS RSE



Réduction de -16,4%
des émissions de gaz
à effet de serre
(scope 1+2)
vs 2019



2426
collaborateurs
formés au «rappel»
du code éthique



3 associations
soutenues par le fonds
Delachaux Solidarité



Participation de 89%
des collaborateurs
à l'enquête d'engagement.
56% sont très satisfaits
de travailler pour le Groupe



Taux de fréquence
des accidents
avec arrêt de **3,0**

4,3% DU CA CONSACRÉ À LA R&D

51 BREVETS ACTIFS

Depuis
120 ans

FAMILLE DELACHAUX
actionnaire majoritaire

(1) dont France 19%

GOV-1 - LE RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**Conseil d'administration**

Le conseil d'administration du groupe Delachaux est composé de huit membres dont une femme, membre indépendant.

- **M. Stéphane Delachaux**
Président (ANDE Investissements, structure de la famille Delachaux)
- **M. Alain Cianchini**
(Caisse de dépôt et placement du Québec)
- **M. Pierre Durand de Bousingen**
(nommé par ANDE Investissements)
- **M. Damien Faucher**
(nommé par ANDE Investissements)
- **M. Christian François**
(nommé par ANDE Investissements)
- **Mme Olivia Larmaraud**
(administratrice indépendante)
- **M. Lorenzo Levi**
(Caisse de dépôt et placement du Québec)
- **M. Guy Talbourdet**
Directeur général

Le conseil d'administration déploie son action à travers 4 comités qui se tiennent chacun d'une à plusieurs fois par an (en moyenne 3 fois) :

- **le comité d'audit, des risques et de l'éthique** a pour mission le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et à leur pertinence, à la gestion des risques et aux questions relatives à l'éthique. Le présent rapport extra-financier est soumis à ce comité pour lecture et commentaires. Dans le cadre de sa mission, ce comité est amené à examiner l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il rend compte de ses travaux au conseil d'administration et propose le cas échéant des mesures d'amélioration des dispositifs de contrôle interne.
- **le comité des nominations et rémunérations** a pour fonction d'assister le conseil d'administration dans la composition des instances dirigeantes de la société Delachaux et de ses entreprises, dans la détermination et l'appréciation de la rémunération des membres de l'équipe dirigeante, et de le conseiller en matière d'information sur les rémunérations de toute nature.
- **le comité Gouvernance** a pour fonction d'analyser la gouvernance du Groupe et de proposer des améliorations. Il veille à la mise en œuvre des orientations stratégiques en garantissant la transmission, l'application et le suivi des directives par les Entreprises et filiales du Groupe. Il s'assure également de la remontée régulière et documentée des avancées stratégiques et des difficultés rencontrées.
- **le comité stratégique et RSE** a pour fonction de fournir des avis ou des recommandations au conseil d'administration sur la définition et la mise en œuvre des axes stratégiques du Groupe, de proposer des priorités de développement et de sélectionner des opportunités d'investissement. Il fournit également des avis et recommandations au conseil d'administration sur les orientations de la stratégie RSE du Groupe pour que celle-ci contribue à la performance globale du Groupe.

Les orientations de la stratégie RSE du groupe inclut les doubles matérialités de chaque entreprise, la liste des sujets matériels, les risques et opportunités identifiés, la stratégie, les objectifs et indicateurs de performance.

Comité exécutif

Le comité exécutif (ComEx) du Groupe Delachaux est composé de 6 membres. Il réunit les responsables des 3 principales entreprises et les fonctions finance et Ressources Humaines du Groupe ; sa mission est de « développer les conditions de réussite des entreprises du groupe Delachaux, notamment le modèle de développement durable du Groupe ».

Il se réunit quatre fois par an et un point RSE est systématiquement inclus. Ce point aborde les aspects stratégiques et opérationnels de la RSE. Des collaborateurs du Groupe ou des participants externes peuvent y être conviés, selon les sujets traités et les niveaux d'expertise attendus.

COMPOSITION DU COMEX AU 31 DÉCEMBRE 2024

M. Guy Talbourdet
*Directeur général
du Groupe Delachaux*



M. Bruno Dathis
*Directeur financier
du Groupe Delachaux*



Mme Eléonore Tauveron
*Directrice des ressources
humaines du Groupe
Delachaux*



M. Nicolas Groult
*Directeur général
de Pandrol*



M. François Bernès
*Directeur général
de Conductix-Wampfler*



M. Michael Thiel
*Directeur général
de Frauscher*

GOV-2 - INFORMATIONS TRANSMISES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE L'ENTREPRISE ET QUESTIONS DE DURABILITÉ TRAITÉES PAR CES ORGANES

Au niveau stratégique, le Comité Exécutif du groupe Delachaux et la directrice RSE proposent la stratégie RSE au Comité Stratégique et RSE du Conseil d'Administration et une fois celle-ci adoptée, ils définissent les objectifs du programme de développement durable, font le suivi des indicateurs de performance et valident le rapport extra-financier.

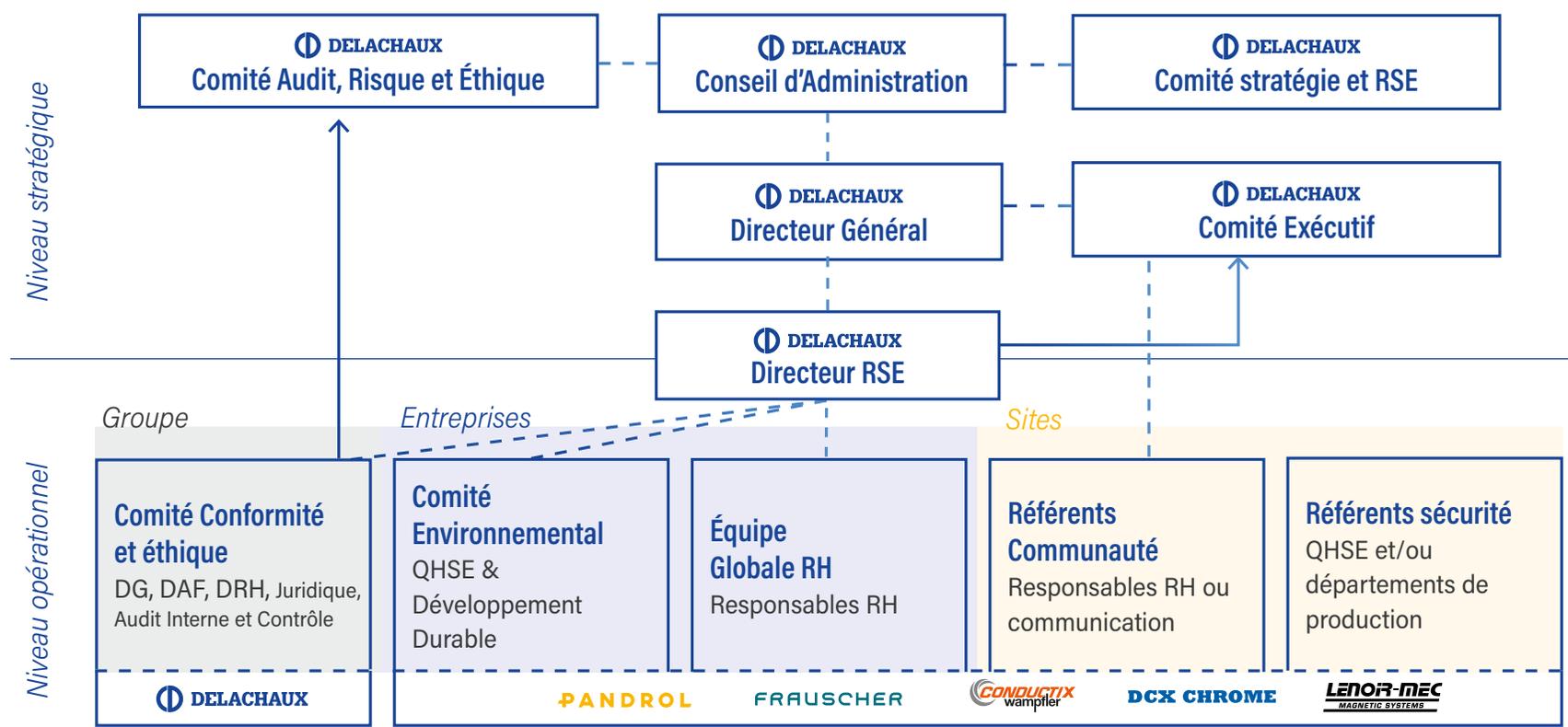
Au niveau opérationnel, des comités ou référents ont été nommés au niveau du Groupe, des entreprises ou des sites en fonction des enjeux RSE pour déployer les actions sur le terrain, faire remonter les besoins et alimenter la stratégie.

- Le comité conformité et éthique se réunit 3 fois par an, il est formé de 2 femmes et 4 hommes, avec des responsabilités exécutives au niveau du groupe Delachaux.
- Le comité environnemental se réunit une fois par mois, il est constitué de 4 femmes et 5 hommes provenant des différentes entreprises et une personne externe, experte en Environnement.
- L'équipe global RH est constituée de 5 femmes et se réunit une fois par mois.
- Les référents Communauté et Sécurité sont consultés par la directrice RSE de façon ad hoc tout au long de l'année et selon les besoins.

Une procédure RSE a été mise en place au niveau du Groupe et décrit en détail l'organisation et la gestion des enjeux de responsabilité sociale.



GOVERNANCE RSE DU GROUPE DELACHAUX



C. Gouvernance

GOV-3 - INTÉGRATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LES SYSTÈMES D'INCITATION

Tous les collaborateurs du Groupe ont des objectifs financiers sur des indicateurs communs. Certaines équipes et postes spécifiques ont aussi des objectifs liés à l'amélioration de la sécurité sur les sites et à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

GOV-4 - DÉCLARATION SUR LA DILIGENCE RAISONNABLE

L'analyse des risques et impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance est réalisée lors de la réalisation de l'analyse de double matérialité. Delachaux a fait le choix de faire des analyses de double matérialité pour chacune de ses 5 entreprises et de consolider les sujets matériels, opportunités et risques au niveau du groupe Delachaux. Fin 2024, Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher Autriche ont finalisé leurs doubles matérialités. Les autres entreprises les établiront courant 2025 et Delachaux consolidera les résultats sous la forme d'une matrice de double matérialité Groupe fin 2025. La politique RSE du Groupe sera alors potentiellement adaptée en fonction des résultats consolidés.

Chaque année depuis 2018, le Groupe Delachaux suit 5 indicateurs de performance RSE qui couvrent les 5 axes stratégiques du groupe : Sécurité, Environnement, Ethique, Communauté et Leadership. Des objectifs annuels et à horizon 2028/2030 sont fixés et suivis. Pour l'instant, la plupart des indicateurs sont suivis annuellement sauf le taux de fréquence des accidents qui est revu mensuellement.

GOV-5 - GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLES INTERNES DE L'INFORMATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Le rapport extra-financier est revu et validé par le Comité Exécutif du groupe Delachaux et le comité d'audit, des risques et de l'éthique.

Il est également évalué et certifié par un tiers externe indépendant, FINEXFI.

D. Stratégie

SBM-1 - STRATÉGIE, MODÈLE ÉCONOMIQUE ET CHAÎNE DE VALEUR

Le groupe Delachaux est un acteur mondial dans l'ingénierie et les solutions industrielles. Les entreprises du groupe Delachaux conçoivent et fabriquent des produits, systèmes et services essentiels à la sécurité, à l'efficacité et à la fiabilité des équipements et des infrastructures de leurs clients.

Stratégie du Groupe

La stratégie de chacune de nos entreprises consiste à offrir des solutions pour maximiser l'utilisation des infrastructures et grands équipements des clients des entreprises du Groupe. Nous soutenons notre développement par des investissements constants dans l'innovation, un engagement sans faille auprès de nos clients et des acquisitions ciblées, pour consolider notre leadership technologique et géographique.

MÉGATENDANCES

Urbanisation

Mobilité verte

Digitalisation

Efficacité énergétique

Sécurité et durabilité des infrastructures

RESSOURCES & FORCES

Groupe à taille humaine

4 099 collaborateurs

Présence global et ancrage territorial

39 sites de production dans 18 pays
64 entités de ventes et distribution dans 35 pays

Capacité d'Innovation

4,3% du CA consacré à la R&D
25 centres R&D/bureaux d'innovation
591 collaborateurs au département R&D
51 brevets actifs

Investissement au long terme

Famille Delachaux actionnaire majoritaire depuis plus de 120 ans

Engagement éthique et citoyen

Code Éthique
Politique anti-corruption
Fonds Delachaux Solidarité

Industrie responsable

Bilans carbone annuels depuis 2018 scope 1&2 et scope 3 depuis 2019

SAVOIR-FAIRE



Acteur mondial dans l'ingénierie et les solutions industrielles pour des infrastructures et grands équipements dans des marchés clés.

Le groupe Delachaux a développé un **modèle d'accompagnement de ses entreprises** qui allie grande **autonomie opérationnelle** et **exemplarité des pratiques de management**.

Au travers de nos entreprises, nous offrons à nos clients des **solutions innovantes** pour maximiser la valeur **tout au long du cycle de vie** de leurs infrastructures et grands équipements.

WE Program - Our Worldwide Engagement

- Agir en **maillon fort et innovant de la chaîne de valeur de nos clients** tout en maîtrisant les effets de nos opérations
- Favoriser le **bien-être et le développement des personnes**, dans nos équipes et dans les communautés environnantes.

Nos 5 entreprises:

- Infrastructure du rail
- Signalisation ferroviaire
- Système de gestion d'énergie et de données
- Chrome métal
- Magnétisme



CRÉATION DE VALEUR DURABLE

Sociale

Formation des managers au leadership depuis 2019 (détail p.51-52)
21% de femmes dont 18% de managers
89% de participation à l'enquête d'engagement en 2024 et 56% d'employés très satisfaits
-77% d'accidents avec arrêt entre 2018-24

Financières

CA 1 208 M€, soit 25% de croissance en 5 ans (depuis 2019)
CA réparti équitablement sur les 3 continents (détail p.32)
219,7 M€ de rémunérations brutes versées
38,3 M€ d'impôts payés dans le monde ⁽¹⁾

Sociétale

- Formation systématique des collaborateurs au Code Éthique depuis 2019 (détail p.65)
- Formation des collaborateurs à l'anti-corruption depuis 2018 (détail p.66)
- Développement d'actions de volontariat et mécénat (détails p.67-72)

Environnementales

Réduction de -16,4% des émissions de gaz à effet de serre (tCO2eq) sur le scope 1+2 entre 2019 et 2024.
14 certifications EPD⁽²⁾ réalisées

(1) Ce chiffre correspond au montant de l'impôt payé par les sociétés du Groupe sur leurs bénéfices imposables, à l'exclusion du montant payé au titre des autres impôts, taxes et contributions.

(2) EPD : Déclaration Environnementale Produit

PANDROL

Pandrol regroupe l'intégralité de nos solutions et produits liés à l'infrastructure du rail pour l'ensemble des infrastructures ferroviaires :

fret, transport urbain (tramways et métros), transport à grande vitesse ou encore réseaux ferrés nationaux. La mission de Pandrol est de maximiser la disponibilité et la sécurité des infrastructures ferroviaires, ainsi que leur valeur, sur l'ensemble de leur cycle de vie, ceci de façon durable.

L'activité de Pandrol comprend 4 lignes de produits :

- Les systèmes de fixation pour tous types de voie
- La soudure aluminothermique de rail
- Les équipements utilisés ou nécessaires dans le cadre de la construction et de la maintenance des voies ferrées
- Les solutions résilientes durables (SRS) permettant d'atténuer le bruit et les vibrations sur les réseaux ferroviaires

CARTE DES PARTIES PRENANTES

En 2023, Pandrol a réalisé une cartographie de ses parties prenantes en consultant 6 fournisseurs, 4 clients, 21 collaborateurs répartis sur 4 sites représentatifs (Angleterre, Inde, Chine et Etats-Unis), 2 banques, 2 prêteurs et 2 actionnaires.

PANDROL

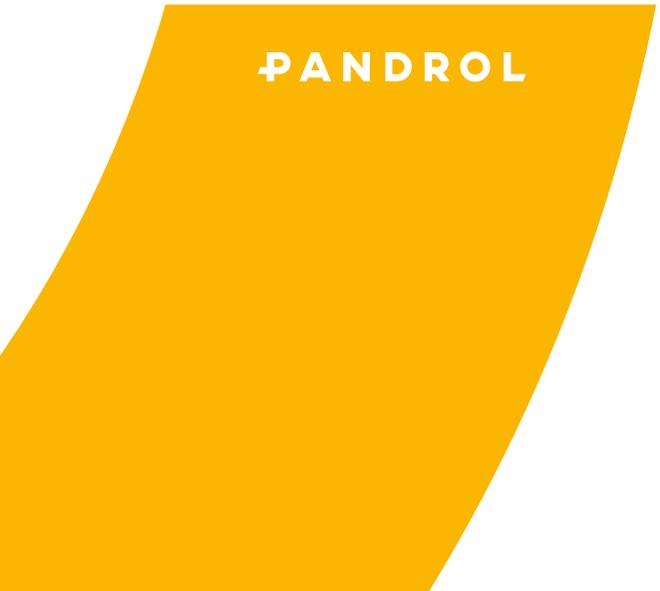
<https://www.pandrol.com>



D. Stratégie

MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Le principal sujet de matérialité associé à un fort risque financier est l'environnement avec le changement climatique et l'énergie, suivi par l'économie circulaire et la pollution, puis vient le bloc éthique et risques de corruption et enfin des sujets sociaux lié à la santé et la sécurité, au dialogue social, la formation et le développement des compétences et la diversité.



Matérialité de l'impact

						- Changement climatique - Énergie		
		- Santé & Sécurité	- Économie circulaire					
- Diversité		- Dialogue social - Pollution de l'air - Formation et développement des compétences - Lanceur d'alerte		- Éthique		- Corruption & pots-de-vin		
	- Travail des enfants et travail forcé							
- Égalité de genre - Consommation d'eau - Condition de travail des fournisseurs - Équilibre entre vie professionnelle et vie privée - Confidentialité	- Pollution de l'eau et du sol - Substances dangereuses - Harcèlement	- Biodiversité - Déchet						
- Temps de travail	- Emploi sécurisé - Salaires décents							
- Gestion des relations avec les fournisseurs								

Matérialité financière

Note méthodologique en Annexe 3

GOVERNANCE

L'équipe de direction de Pandrol (PLT – Pandrol Leadership Team) est composée de 13 membres et est dirigée par le Directeur Général de Pandrol. Cette équipe est responsable de la mise en œuvre de la stratégie Pandrol *On Track 2028*. Elle est également soutenue par l'équipe élargie de Leaders (ELT), qui compte environ 70 membres, pour superviser les résultats et la performance au quotidien.

Pour atteindre les objectifs liés sur le plan stratégique, Pandrol a défini 10 facteurs de succès, permettant soit de développer les ventes d'une solution ou d'une gamme de produits spécifique, soit de rationaliser et standardiser les actifs et méthodes de travail.

PANDROL

Ces facteurs de succès sont pilotés par un chef de projet, expert du sujet, et par un sponsor, membre de l'Équipe de Direction. Ils sont suivis par l'Équipe de Direction dans le cadre d'un dispositif de gouvernance incluant des comités de pilotage et un reporting mensuel.

Ces facteurs de succès sont soutenus par 5 leviers, dont un dédié à la durabilité qui couvre pour l'instant exclusivement la réduction des émissions de carbone, principal enjeu matériel pour Pandrol.

À partir des échanges avec les parties prenantes et la réalisation de la matrice de double matérialité, Pandrol a créé un comité de pilotage CSRD formé de 7 directeurs et responsables de département pour intégrer au fur et à mesure les enjeux de durabilité dans la stratégie du groupe. Il se réunit tous les 2 mois.

APPROCHE RSE

Pandrol déploie la stratégie RSE du Groupe Delachaux ainsi que les objectifs et métriques. La matrice de double matérialité et le dialogue avec les parties prenantes a permis une meilleure compréhension et priorisation de certains enjeux. L'Environnement est la priorité principale de Pandrol avec la décarbonation et la baisse de consommation de l'énergie mais également l'autonomisation des personnes, qui est également un des 5 leviers de la stratégie Pandrol *On track 2028* et qui regroupe le développement des collaborateurs, leur engagement, l'attraction de talents et le partage des connaissances.

RECONNAISSANCE RSE

Pandrol en France s'est vu attribué le statut « *Gold* » par EcoVadis, une plateforme qui évalue la performance RSE des entreprises, le plaçant ainsi parmi le top 5% des entreprises évaluées.

Pandrol NV s'est vu attribué le statut « *Silver* » par EcoVadis, la plaçant dans Top 15% des entreprises évalués

Pandrol Iberica SA s'est vu attribué le statut « *Bronze* » par EcoVadis, la plaçant dans le Top 35% des entreprises évalués.

PANDROLThe EcoVadis logo is a white circle containing the word "ecovadis" in a lowercase, sans-serif font. The letter "o" is green, and the "v" is also green. The rest of the letters are black.

FRAUSCHER

Frauscher propose des solutions de signalisation ferroviaire innovantes et hautement fiables, fournissant des données précises pour un large éventail d'applications ferroviaires. Leurs produits intelligents, combinés à diverses interfaces et outils logiciels de support, facilitent l'intégration, la mise en service, l'exploitation et la maintenance des réseaux ferroviaires

Ce package capteur et logiciel permet aux clients ferroviaires d'exploiter tout le potentiel de la numérisation. Frauscher offre 3 types de solutions :

- Détection et positionnement des trains
- Point de contrôle en voie, en particulier aiguillages / appareils de voie
- Transmission de données

FRAUSCHER

CARTE DES PARTIES PRENANTES

30 groupes de parties prenantes ont été identifiés dans la cadre de la réalisation des matrices de double matérialité. L'accent a été mis principalement sur les collaborateurs de Frauscher, qui constituent l'un des plus grands groupes de parties prenantes avec plus de 600 employés dans le monde.

GOVERNANCE RSE

La durabilité chez Frauscher est gérée de façon transversale selon les enjeux, et est coordonnée par une personne rattachée à la direction générale.

Tous les enjeux liés à l'environnement, la sécurité et la qualité sont gérés en collaboration avec l'équipe QHSE Management, tandis que les sujets à dimension sociale sont pris en charge par les équipes ressources humaines et les sujets éthique, conformité et lutte contre la corruption sont pris en charge par le service juridique.

Frauscher ayant une activité importante et croissante en Inde, une personne dédiée à la RSE a été recrutée en 2024 pour couvrir les différents sujets localement.

Sur 2024-2026, Frauscher a un plan de mise en œuvre de SAP couvrant tous les départements de l'entreprise, qui intègre l'aspect durabilité nécessaire pour le suivi et les mesures de performance extra-financière.

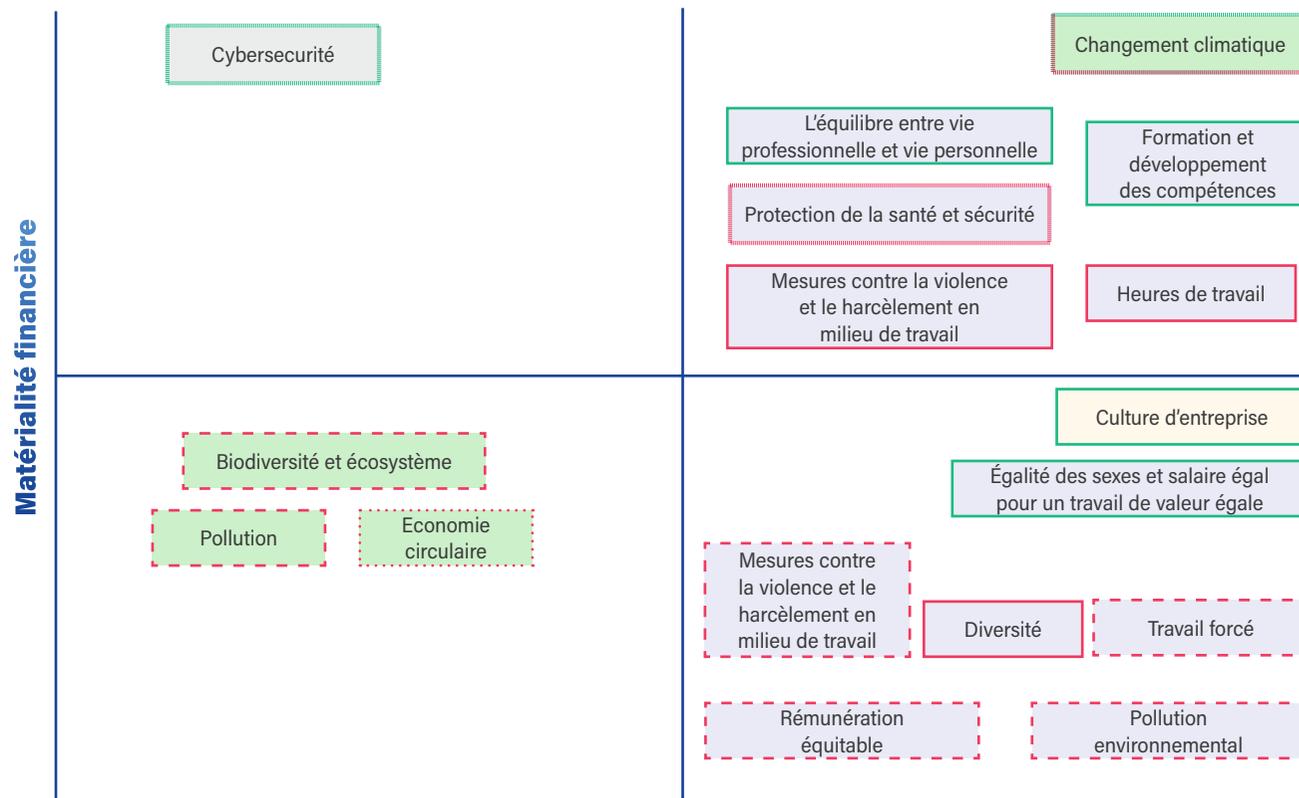
<https://www.frauscher.com>



ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Cette double matérialité n'inclut que le périmètre Frauscher Autriche, où se concentrent la très grande majorité de l'activité industrielle du groupe. Une autre matrice de double matérialité concernant Frauscher en Inde sera réalisée courant 2025 pour mieux identifier les enjeux spécifiques à cette région.

Les deux sujets matériels principaux pour Frauscher Autriche sont donc l'environnement et les ressources humaines avec des opportunités et risques identifiés, puis la culture d'entreprise, englobant les thématiques de gouvernance et lutte contre la corruption et l'éthique.



Matérialité financière

Matérialité d'impact

Note méthodologique en Annexe 3

Spécifique à l'entreprise	négatif	En amont	Activité principale
Environnement	positif	En aval	Toute la chaîne de valeur
Social			
Gouvernance			



APPROCHE RSE

L'engagement de Frauscher en faveur du progrès technologique et du leadership sur le marché stimule une innovation continue. L'entreprise s'attache à améliorer ses produits existants tout en donnant la priorité à la durabilité, en mettant en place des mesures telles que les Déclarations Environnementales de Produits (EPD) et en veillant à ce que les futures générations de capteurs soient de plus en plus économes en énergie. Cela permet d'allonger la durée de vie des produits et de réduire leur maintenance.

En termes de ressources humaines, 3 axes principaux guident les actions :

- Attirer, retenir et développer les talents pour développer et mettre en œuvre des modèles commerciaux axés sur les données. En 2025, l'accent sur le marché indien sera mis sur les recrutements et la formation du personnel pour la nouvelle usine à Mysore qui rentrera en production en 2026.
- Etablir des processus allégés et une organisation agile en contribuant à une expérience collaborateur commune quel que soit le lieu.
- Renforcer les principes de leadership et les diffuser auprès de tous les collaborateurs.

RECONNAISSANCE RSE

Frauscher Sensortechnik GMBH s'est vue attribué le statut « *Gold* » par EcoVadis, la plaçant dans le Top 5% des entreprises évalués.

The EcoVadis logo is displayed within a white circular frame. The background of the page features a stylized image of railway tracks at night, with a glowing blue light effect emanating from a signal box on the right side.**FRAUSCHER**

CONDUCTIX-WAMPFLER

Conductix-Wampfler est spécialisé dans les systèmes de gestion de l'énergie et des données (*Energy and Data Management System*) destinés principalement à l'alimentation en énergie des équipements industriels mobiles et la transmission de données à partir ou vers ces équipements mobiles.

Grâce à sa profonde connaissance des applications et à sa collaboration étroite avec les acteurs clés dans ces marchés, Conductix-Wampfler développe des solutions innovantes adaptées aux besoins spécifiques des équipements en particulier la manutention industrielle, la logistique portuaire, l'automobile, l'intralogistique et les transports urbains.



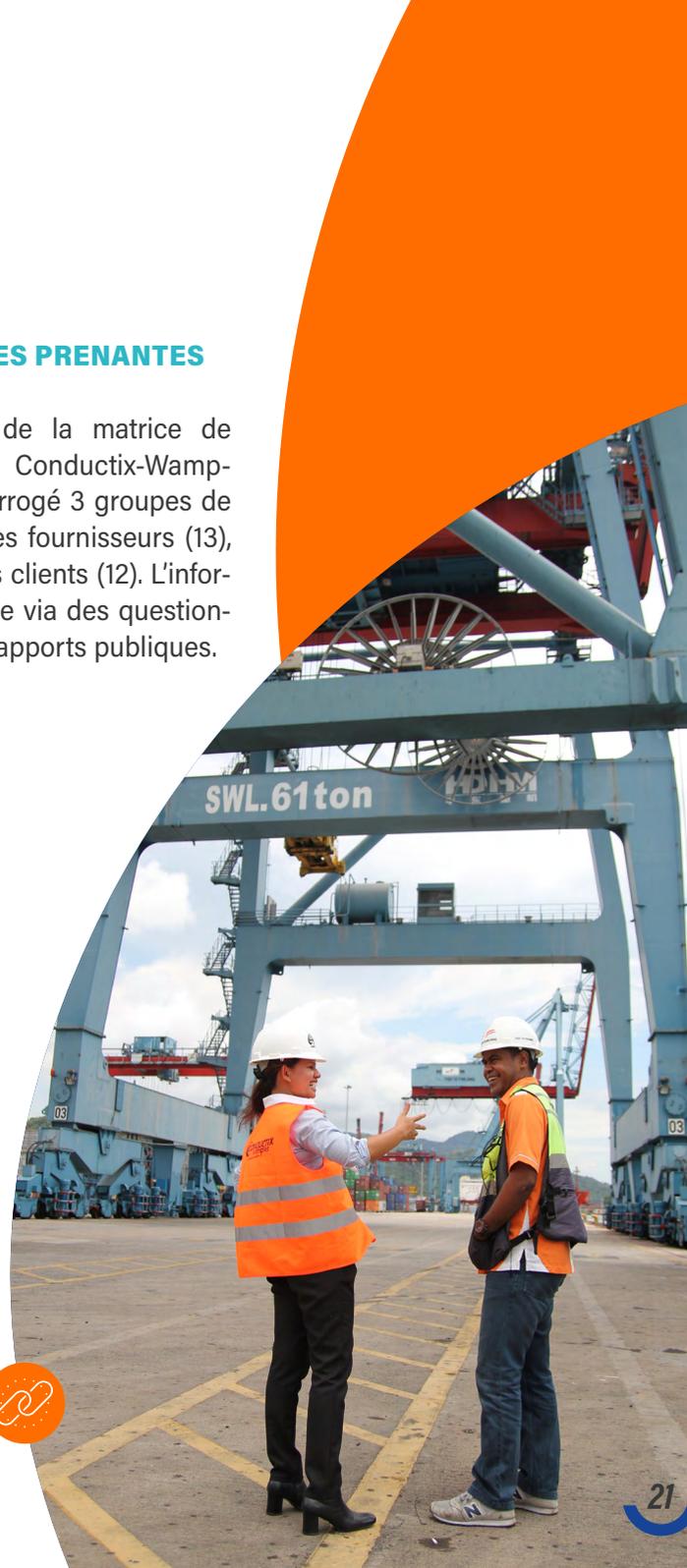
Les principaux produits commercialisés par Conductix-Wampfler sont :

- Les rails conducteurs nus ou isolés, permettant de transmettre de l'énergie.
- Les guirlandes d'alimentation (festons), permettant de supporter, de protéger et de transporter les câbles plats et ronds pour le transfert de l'énergie électrique et des données.
- Les enrouleurs (motorisés ou à ressort), utilisés pour l'enroulement automatique des câbles ou flexibles de différents types d'équipement mobile
- Les collecteurs tournants, permettant la continuité de la transmission d'énergie et de signaux électriques entre les unités fixes et rotatives de tous types de machines
- La transmission d'énergie par induction, permettant de transmettre une puissance électrique sans contact mécanique.
- Les systèmes de batteries
- Les systèmes de commande de convoyeurs.
- Les radiocommandes

CARTE DES PARTIES PRENANTES

Pour la réalisation de la matrice de double matérialité, Conductix-Wampfler a identifié et interrogé 3 groupes de parties prenantes : les fournisseurs (13), les employés (22), les clients (12). L'information a été collectée via des questionnaires, entretiens et rapports publics.

<https://www.conductix.com/>



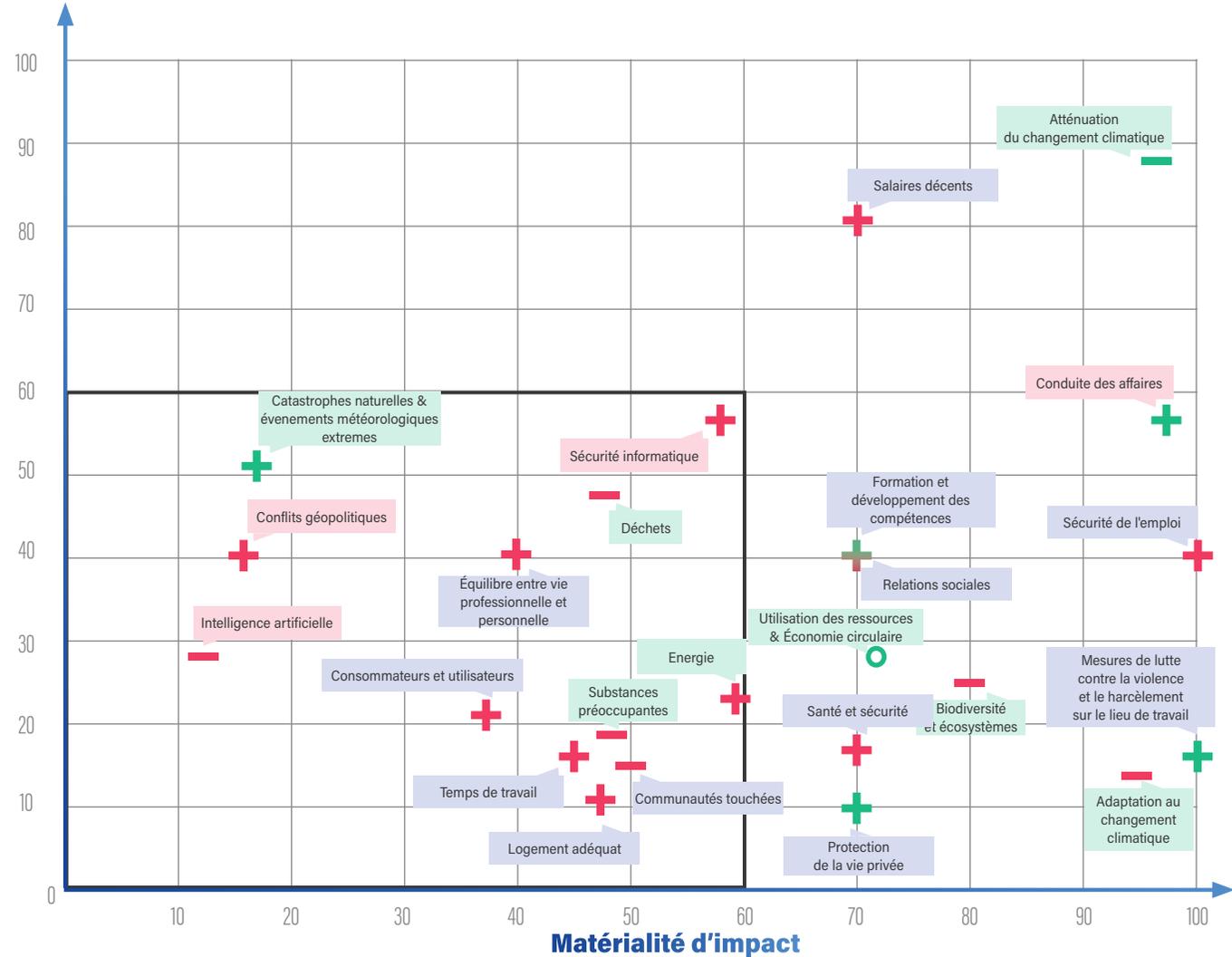
D. Stratégie

MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

En 2024, Conductix-Wampfler a mené sa première analyse de double matérialité avec une forte implication de la direction. Cette démarche a inclus une représentation équilibrée des sites (12), continents (Asie, Amériques, Europe), produits et marchés (6), mobilisant plus de 38 collaborateurs répartis dans 5 groupes de travail.



Matérialité financière



Note méthodologique en Annexe 3

- Environnement
- Social
- Gouvernance
- + Impacts Positif
- Impact Négatif
- Impact positif et négatif
- + Risques
- + Opportunités

Pour Conductix-Wampfler, les sujets matériels sont :

- E1 -changement Climatique : adaptation et atténuation (+ énergie en ajout volontaire)
- E2 -pollution : Substances préoccupantes ou très préoccupante (non matériel / ajout volontaire)
- E4-Biodiversité & écosystèmes : Impact direct sur les drivers de perte de biodiversité
- E5-Utilisation des ressources & économie circulaire : Sorties de ressources liées aux produits et services
- S1-Notre propre main d'œuvre : Conditions de Travail ; Égalité de traitement et d'opportunités pour tous ; Autres droits liés au travail
- G1-Conduite des affaires



GOVERNANCE

Pour piloter efficacement la stratégie RSE et garantir son alignement avec les objectifs globaux, Conductix-Wampfler dispose de sa propre instance de gouvernance : l'équipe de direction générale, appelée GMT (Global Management Team). Elle est composée de 10 membres, dont une femme, représentant 6 nationalités différentes.

Le GMT se réunit au minimum une fois par trimestre afin de valider, suivre et ajuster, si nécessaire, la stratégie définie. Une personne en charge de la durabilité reporte à un des membres du GMT. Les sujets RSE sont discutés, et même parfois enrichis par des consultations externes, et pleinement intégrés dans les décisions stratégiques de Conductix-Wampfler.



APPROCHE RSE

En matière de durabilité, l'environnement est un axe majeur de la stratégie 2023-2028 de Conductix-Wampfler.

Dans la poursuite de la démarche initiée en 2023, l'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en matière de sensibilisation, de mesure des impacts environnementaux et d'intégration des principes de durabilité notamment à la suite des résultats de l'analyse de double matérialité. Le calcul du scope 3 a été étendu à tous les sites de production de Conductix-Wampfler en 2024 et un plan d'actions sera bâti en 2025 à partir des résultats.



Après deux pilotes de projets d'analyses de cycle de vie Allemagne, un outil a été sélectionné et sera déployé en 2025 dans tous les sites ayant un département de Recherche et Développement, avec mise en place de formations spécifiques orientées sur l'analyse du cycle de vie produit.

Par ailleurs, une stratégie ambitieuse de mobilisation des fournisseurs sera lancée en 2025-2026. En réponse aux exigences croissantes des réglementations, un premier outil de traçabilité des produits achetés est actuellement déployé sur les quatre principaux sites de Conductix-Wampfler. Cette démarche illustre la volonté de l'entreprise d'impliquer l'ensemble de la chaîne de valeur dans sa transition environnementale.

Pour répondre à ces enjeux RSE dans la chaîne de valeur, dès 2025, une démarche complète sera mise en place pour intégrer les critères RSE dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement et assurer un suivi plus précis des performances et des risques associés, notamment avec l'application d'un processus de diligence raisonnable et l'utilisation d'un outil de traçabilité.

Sur la partie sociale, Conductix-Wampfler vise à favoriser l'engagement à travers quatre orientations stratégiques : améliorer la culture d'entreprise, assurer le bien-être des employés, développer l'apprentissage et le développement et stimuler l'attraction et la rétention.

RECONNAISSANCE RSE

Conductix-Wampfler France SAS et Cconductix-Wampfler Saint Ismier se sont vu attribué le statut « bronze » par EcoVadis, la plaçant dans le Top 35% des entreprises évaluées.



ecovadis

DCX CHROME

DCX Chrome est leader mondial de la production de chrome métal haute pureté, produit par procédé aluminothermique, produit principalement destiné à la fabrication de superalliages et d'aciers spéciaux, utilisés notamment dans les fabrications de moteurs et turbines dans les secteurs de l'aéronautique et de la production d'énergie.

DCX Chrome commercialise différentes qualités de chrome : chrome métal de pureté 99,4 % à 99,9 %, chrome aluminothermique standard ou dégazé sous vide et des types spéciaux (bas soufre ou bas azote, chrome nitruré, chrome carburé, etc.) sont également produits selon les demandes des clients.

DCX CHROME

APPROCHE RSE

DCX Chrome se focalise principalement sur l'amélioration de la sécurité, l'efficacité énergétique, la conservation des ressources et la promotion du dialogue social.

RECONNAISSANCE RSE

DCX Chrome a été récompensé du prix « *Responsible Chromium Award* » par l'International Chromium Development Association (ICDA).



DCX Chrome SAS s'est vu attribué le statut « *Platinum* » par Ecovadis, le placant dans le Top 1% des entreprises évalués.



<https://dcx-chrome.com>



LENOIR-MEC

Lenoir-MEC conçoit et réalise des systèmes magnétiques principalement destinés au levage et la manutention de produits industriels.

Lenoir-MEC assure également l'ingénierie de conception et de fabrication de systèmes de séparation et de déferrisation. Les secteurs d'application sont multiples et concernent l'industrie minière, les secteurs des fertilisants, du verre, du bois, du sucre, des céréales, et de manière générale les activités d'ingénierie et des industries du recyclage.

LENOIR-MEC
MAGNETIC SYSTEMS

APPROCHE RSE

L'entreprise ayant une offre de produits et services vertueux pour la planète, facilitant le tri des déchets, se concentre principalement sur le développement et cycle de vie des produits, l'efficacité énergétique de son principal site de production et le bien-être au travail au travers du dialogue social avec les collaborateurs.

<https://www.raoul-lenoir.com>



D. Stratégie

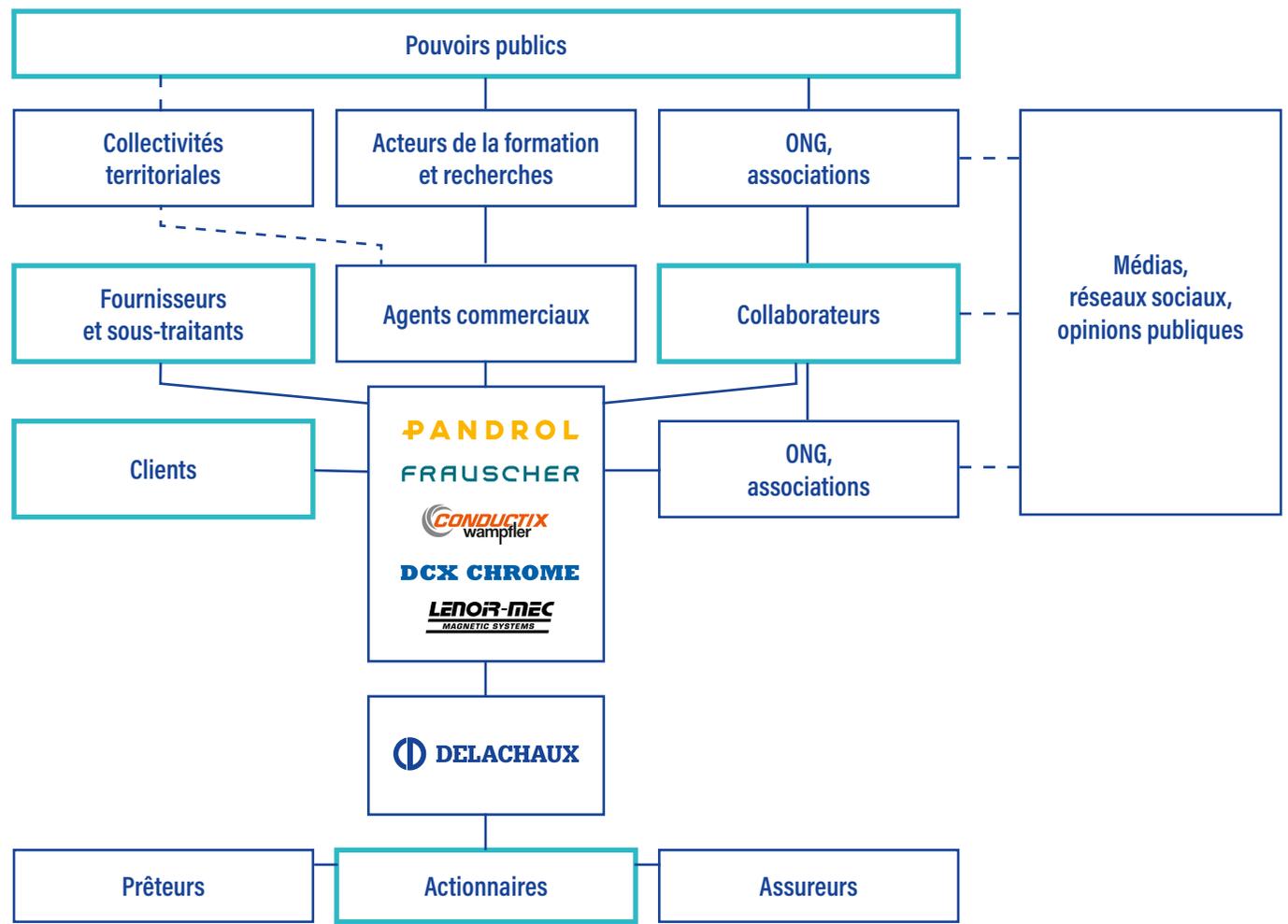
SBM-3 - INTÉRÊTS ET POINT DE VUE DES PARTIES INTÉRESSÉES

Une première cartographie des parties prenantes a été réalisée en 2019 lors de la réalisation de la matrice de matérialité du groupe. Avec le passage à la CSRD, le groupe a décidé que chaque entreprise ferait sa carte de partie prenante et double matérialité. A ce jour, seul Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher Autriche ont fait leurs cartographies des parties prenantes. Le groupe consolidera fin 2025 une cartographie en identifiant les parties prenantes principales et communes à toutes les entreprises.

L'analyse comparative de 2019 avait porté sur un échantillon de 12 concurrents, 8 fournisseurs, 14 clients et 14 associations professionnelles, sur la base d'informations disponibles publiquement.

Avec les premiers résultats de cartographie de Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher Autriche, on constate que les parties prenantes les plus importantes sont : les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les autorités publiques et les actionnaires

CARTE DES PARTIES PRENANTES DU GROUPE DELACHAUX



En turquoise, les parties prenantes communes aux 3 entreprises ayant réalisées leurs doubles matérialités.

SBM-3 - INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS ET LEUR LIEN AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

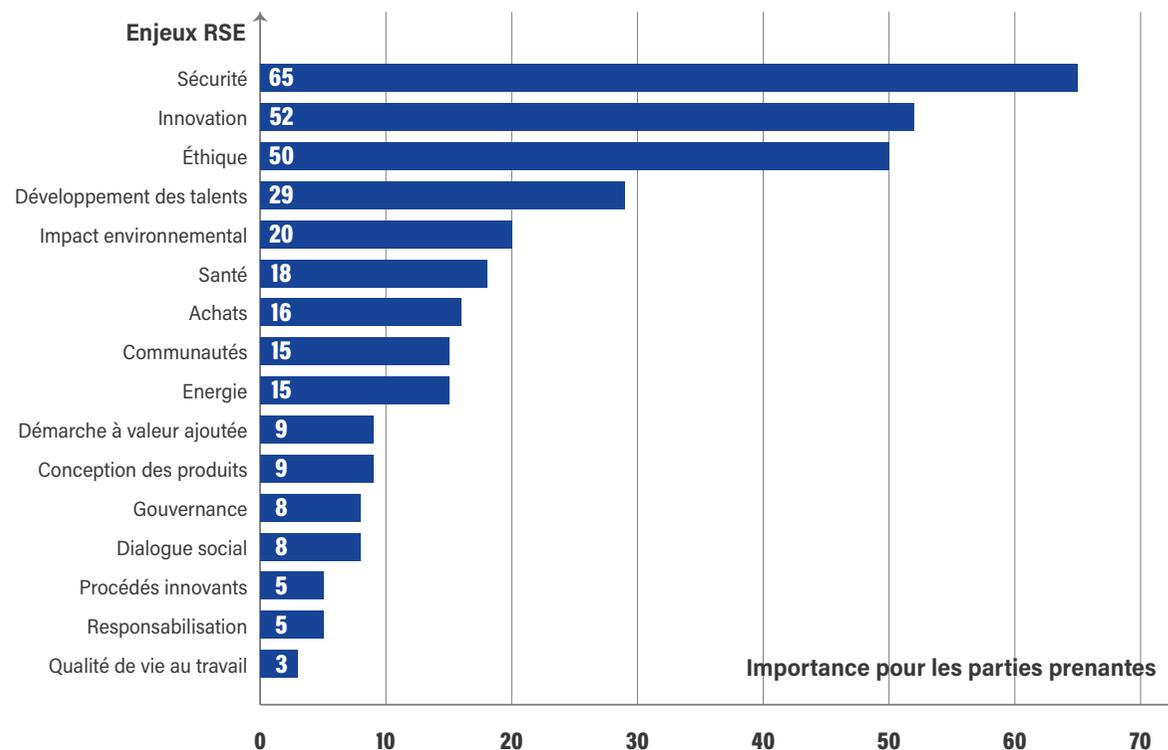
Analyse de matérialité

À partir de la cartographie, le comité exécutif du groupe Delachaux a réalisé une analyse de matérialité, qui a permis de hiérarchiser les enjeux RSE et de définir des priorités, en ligne avec les attentes des parties prenantes et les enjeux des entreprises.

La sécurité, l'innovation et l'éthique sont les trois enjeux les plus critiques pour le groupe Delachaux. Viennent ensuite le développement des talents, l'impact environnemental, la santé et le bien-être au travail, les achats et les relations avec les communautés. Il a été décidé que l'innovation serait intégrée de manière transversale à tous les piliers, la santé et le bien-être regroupés dans la thématique Sécurité, et les achats couverts par les thématiques éthique et environnement.

À la suite des doubles matérialités réalisées par Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher Autriche, on constate que l'environnement est devenu l'enjeu principal de durabilité des entreprises suivi par les collaborateurs et la conduite des affaires. La sécurité est toujours une priorité pour les entreprises, néanmoins, les nettes améliorations réalisées au cours de ces 8 dernières années permettent au Groupe de se focaliser sur d'autres enjeux.

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ DU GROUPE DELACHAUX

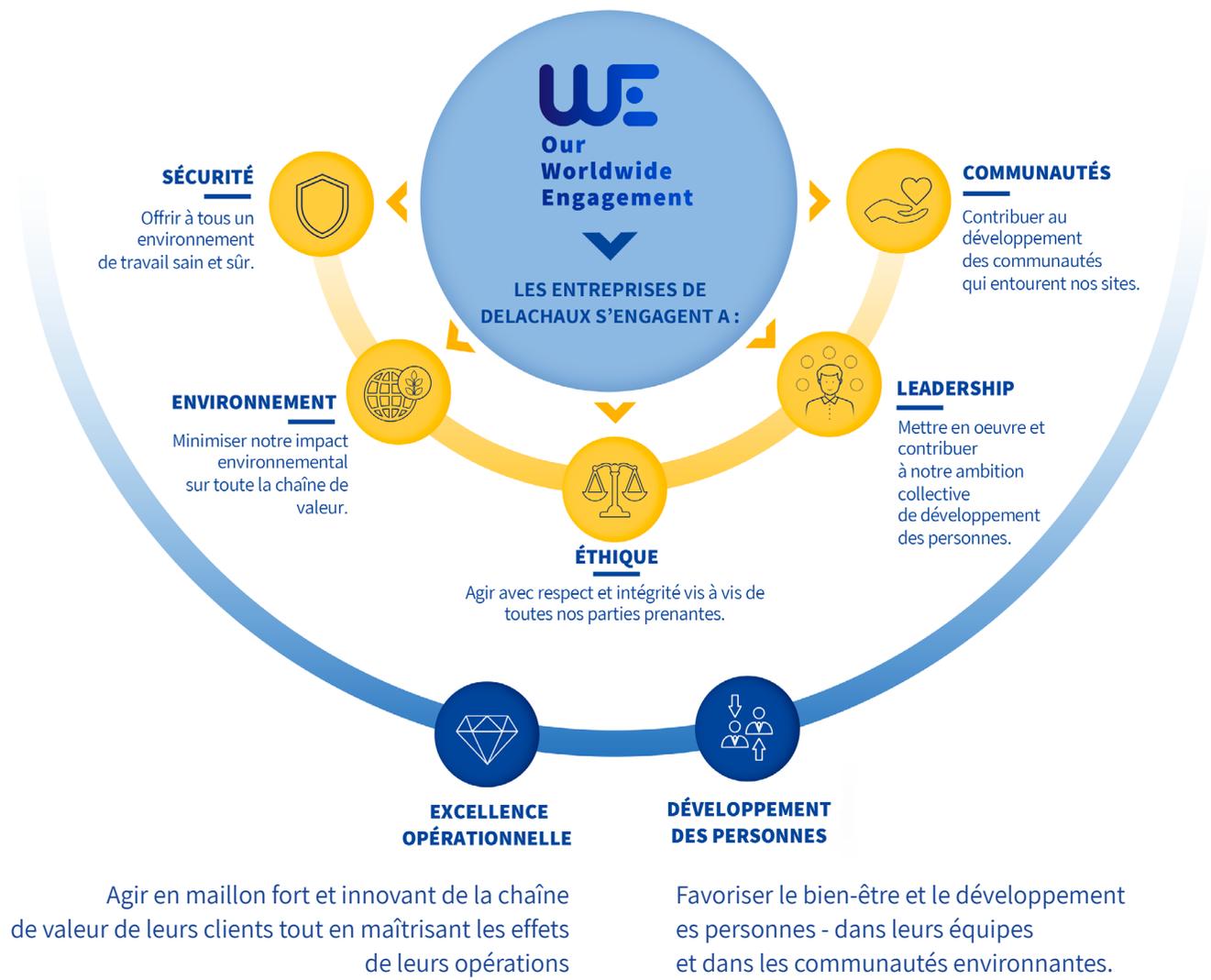


D. Stratégie

Stratégie RSE

Les principaux enjeux identifiés lors de l'analyse de matérialité ont été regroupés en 5 piliers (sécurité, environnement, éthique, leadership et communautés), eux-mêmes rattachés à deux grands axes (excellence opérationnelle et développement des personnes).

Ce programme a été nommé « *WE, our Worldwide Engagement* », pour souligner la relation entre la dimension globale et collective de la RSE et la dimension locale et individuelle de l'engagement.



E. Gestion des incidences, risques et opportunités

PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE - EXIGENCE DE PUBLICATION MINIMUM SUR LES POLITIQUES ET LES ACTIONS

Une procédure RSE décrit l'organisation mise en place au sein du groupe Delachaux afin de gérer ses enjeux de matérialité et responsabilité sociale. Elle détaille les éléments constitutifs du système de management général de la RSE : gouvernance, carte des parties prenantes, analyse de matérialité, code éthique, *reporting* et vérification.



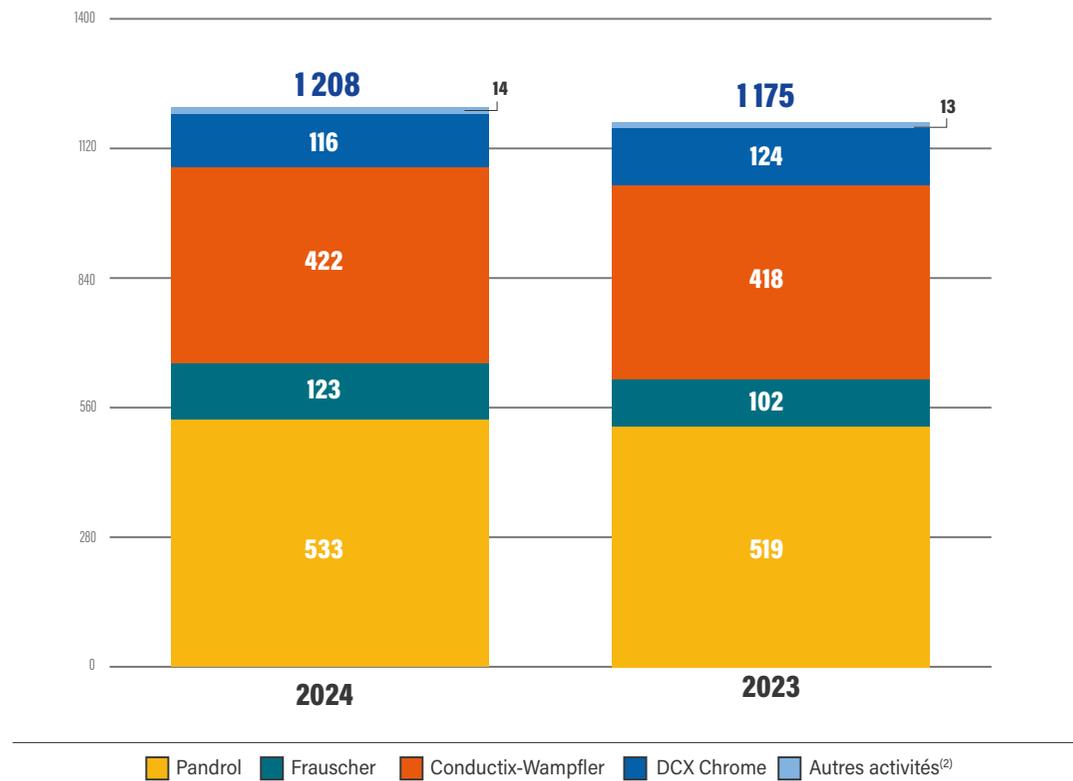
		INDICATEURS	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2028	PRINCIPAUX ODD ⁽¹⁾
PILIER RSE Sécurité Éthique Environnement Leadership Communautés		Taux de fréquence des accident ⁽²⁾ - TF1'	TF1' = 3.0 vs objectif 2024 à 3,3	TF1' = 2 Réduction annuelle de 14% de 2024 à 2028	
		Anticorruption - Risques et mesures d'atténuation	2 426 employés ont complété la mise à jour de la formation au code éthique. Une nouvelle procédure d'alerte éthique au niveau groupe a été déployée.	Déployer les plans d'action anticorruption par entreprise. Former la population ciblée.	
		Réduction des émissions GES ⁽³⁾ sur les scopes 1+2 à partir de 2019 et scope 3 à partir de 2023	-16,4% des émissions GES scope 1+2 scope Delachaux vs objectif -21%. +4,7% des émissions GES scope 3 Delachaux vs objectif -2,5%	Pour 2030, réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe de 4,2%/an pour le scope 1 et 2 (ligne de base 2019) et 2,5%/an pour le scope 3 (ligne de base 2023)	   
		Taux de participation des employés à l'enquête mondiale d'engagement « WShare » Score global sur l'engagement des salariés pour leur travail ⁽⁴⁾	Taux de participation de 89% à WShare. Participation stable pour WShare depuis 2 ans. Augmentation des collaborateurs très satisfaits avec un taux de 56%.	Déploiement de plans d'actions WShare. Amélioration du taux de participation et du % de personnes très satisfaites.	  
		Promouvoir des activités de volontariat et mécénat autour de la solidarité, l'éducation et l'environnement	Delachaux solidarité a financé 3 projets: au Brésil, en France et en Autriche. Nouveau partenariat avec l'Ecole de la 2 ^{ème} Chance et nos sites en France.	Intensifier les activités de volontariat et soutien de Delachaux Solidarité	    

(1) Objectifs de Développement Durable des Nations Unis
 (2) rapport nombre d'accidents avec arrêt / million d'heures travaillées, tous personnels, intérimaires inclus
 (3) Gaz à effet de serre
 (4) Se réfère à la question : « Dans l'ensemble, suis-je satisfait(e) de travailler pour le Groupe ? »

G. Résultats financiers du Groupe

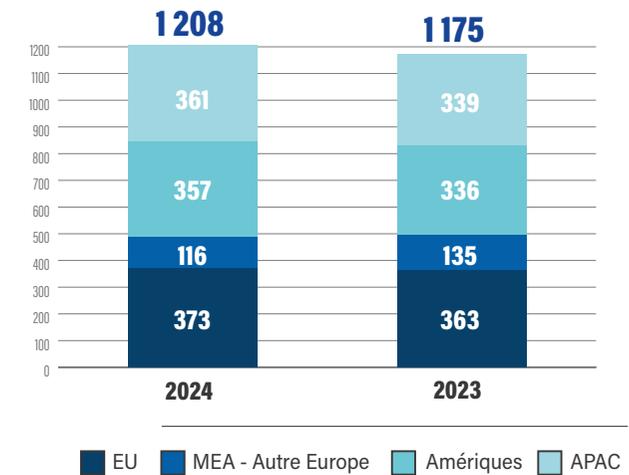
CHIFFRE D'AFFAIRES AVEC DÉTAIL PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)



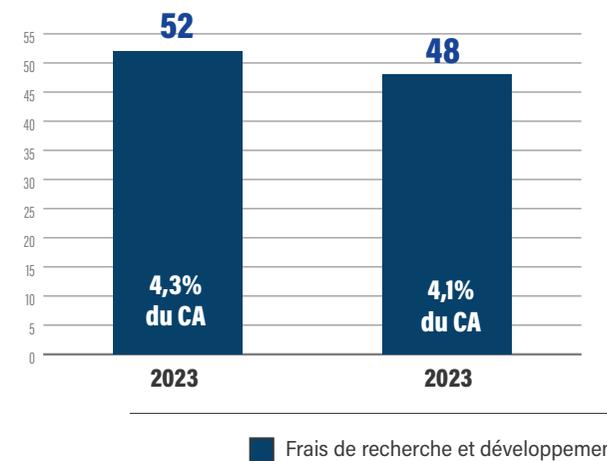
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION DE DESTINATION

(en millions d'euros)



DÉPENSES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(en millions d'euros et % du chiffre d'affaires)



3

**ESRS E1
CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



E1-1 - PLAN DE TRANSITION POUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les entreprises du Groupe ont réalisé en 2024 une nouvelle estimation de leurs émissions de gaz à effet de serre sur le scope 1+2+3. Les leviers et actions de décarbonation sont différents suivant les entreprises, voici les principaux à l'échelle du Groupe:

- Pandrol :

- Réduction de l'empreinte carbone des produits grâce à l'écoconception, en particulier des diminutions de poids et changements de matières, et le choix des fournisseurs avec des facteurs d'émission plus faible. Le développement de Déclarations Environnementales de Produits (EPD) permet de mesurer la réduction de cette empreinte carbone.

- Promotion des produits et solutions bas-carbone

Exemple : pour la gamme de produits équipements et contrôles (QCE), réduction de la consommation électrique des produits en améliorant leur efficacité énergétique.

- Diminution de l'empreinte carbone des approvisionnements, notamment des matières premières (acier, résine, etc.), en privilégiant des fournisseurs utilisant des technologies bas-carbone et/ou de l'électricité bas-carbone

- Renforcement de l'engagement des fournisseurs dans le processus de décarbonation en analysant leurs résultats, plans d'action et objectifs.

- Amélioration de l'efficacité énergétique des usines grâce à des audits énergétiques, l'installation de compteurs intelligents et des investissements à long terme, tels que le remplacement des fours à gaz par des fours électriques et l'installation de panneaux solaires sur les sites ;
- Travail en réseau avec les clients pour décarboner la filière ferroviaire. Pandrol participe à une initiative portée par Colas Rail.

- Frauscher :

- Conception de produits et solutions durables et résilientes, capables de fonctionner dans des conditions climatiques difficiles.

Par exemple, les solutions de détection de trains et de surveillance des infrastructures permettent aux exploitants ferroviaires d'anticiper les problèmes (surchauffe, usure, dommages) et d'adopter une maintenance proactive pour garantir la fiabilité et la sécurité des systèmes.

- Favoriser la maintenance prédictive pour prolonger la durée de vie des infrastructures et réduire l'impact environnemental du secteur ferroviaire grâce à des pratiques plus durables.

- Conductix-Wampfler :

La réalisation du bilan carbone complet en 2023/2024 de l'ensemble des sites a réorienté les actions en priorité vers les produits (sans pour autant arrêter les actions sur les opérations internes) :

- Améliorer l'efficacité énergétique des produits
- Optimiser les transports entre sites ; limiter les transports aérien et express ;
- Développer l'utilisation des matières recyclées quand l'impact environnemental est amélioré ; déployer l'éco-conception dans tous les centres d'excellence
- Développer de nouveau modèle d'affaires ; être pro-actif sur les propositions de *retrofit* ou rénovation des produits.

- DCX Chrome :

- Réduction de l'empreinte carbone de l'oxyde de chrome et de la poudre d'aluminium achetés via la migration des fournisseurs vers des technologies bas carbone et/ou l'utilisation d'électricité peu carbonée ;
- Baisse des émissions liées à la fabrication du chrome en améliorant l'efficacité énergétique des équipements de production notamment avec l'installation de compteurs intelligents sur certains procédés.

Lenoir-MEC

- Évolution des produits pour qu'ils soient moins consommateurs d'énergie.

Par exemple l'évolution du séparateur ED-X est maintenant doté d'un moteur IE5 à très haute performance permettant de réduire la consommation d'énergie et d'en produire à certains moments. Cette énergie produite est réintégrée dans le réseau.



E1-2 - POLITIQUES LIÉES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ADAPTATION À CELUI-CI

Le groupe a des objectifs de réduction des émissions de carbone à 2030 et une procédure Environnementale couvrant la définition et mesure des indicateurs de performance reportés annuellement.

Les émissions de carbone ne sont pas les mêmes en fonction des entreprises. Pour Pandrol et DCX Chrome les impacts sont principalement en amont de leur chaîne de valeur, au niveau des achats de matières premières alors que Conductix-Wampfler, Frauscher et Le noir-MEC concentrent leurs émissions en aval de la chaîne de valeur, principalement sur l'utilisation des produits.

Pandrol a créé en 2024 une procédure interne afin de résumer, aligner et partager toutes les pratiques au sein de Pandrol liées au changement climatique et à la gestion du CO₂/GES. Elle couvre les méthodes et outils de mesure, la définition et le déploiement des objectifs, les rôles et responsabilités, les feuilles de route, l'impact sur les investissements, la sélection des fournisseurs, etc.

Une version plus courte, appelée « Politique de gestion du carbone », a été préparée et est destinée à être partagée avec les clients.

Conductix-Wampfler s'est doté d'une politique d'atténuation du changement climatique qui est orientée autour de 4 axes :

- l'énergie : efficacité énergétique des bâtiments, des process et des équipements
- les transports : réduction de nos transports de marchandises et de personnes
- les ressources : optimisation de nos consommations de ressources
- la circularité et les déchets : adoption des principes de l'économie circulaire

En 2024, Delachaux a réalisé une étude sur les risques liés aux changements climatique pour les 27 sites les plus importants du groupe. Les résultats ont été partagés avec les administrateurs du Comité Risque, contrôle et éthique de Delachaux ainsi qu'avec les leaders des différentes entreprises. Cette étude nous permet de comprendre où sont nos points les plus sensibles afin de pouvoir les travailler en 2025 et établir l'organisation adéquate pour les adresser.

E1-3 - ACTIONS ET RESSOURCES EN RAPPORT AVEC LES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour l'ensemble du Groupe, l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques a permis d'augmenter notre propre production d'électricité renouvelable de 23% par rapport à l'année précédente.

Pandrol :

- Pandrol a engagé ses principaux fournisseurs stratégiques en organisant le premier Global Supplier Day en 2024, dont le principal sujet a été les feuilles de route de décarbonation des fournisseurs et les émissions de CO₂ liées à leurs produits. Des progrès significatifs ont été réalisés sur les principales catégories d'achat (par exemple, l'utilisation de facteurs d'émissions spécifiques à chaque fournisseur plutôt que génériques a augmenté de 27% à 44% pour les achats d'acier en 2024).
- Une nouvelle déclaration environnementale produit a été publiée pour les systèmes de fixation de rails FCX
- Des panneaux solaires ont été installés à Zizurkil, en Espagne, et le seront également sur d'autres sites en 2025.
- Plusieurs sites, tels que Raismes en France et Workstop au Royaume-Uni, ont installé des systèmes de mesure intelligente permettant une analyse précise et rapide de la consommation d'énergie et de son évolution: à Raismes, les actions en découlant ont permis de réduire la consommation de gaz de 7% et la consommation électrique de 4%. D'autres sites suivront en 2025.

- Lors des décisions d'investissement (Capex), le niveau de CO₂ est intégré dans les comparaisons et est pris en compte dans le choix final.

Exemple : l'achat d'un nouveau séchoir à plastique à Blacktown, Australie, utilisant une technologie réduisant de 80 % les émissions de GES, en remplacement de l'ancien équipement.

- Pandrol a acheté des garanties d'origine renouvelable pour l'approvisionnement en électricité de son site au Brésil, représentant l'équivalent de 750 tonnes de CO_{2t}.

Frauscher :

- Le développement de produits durables et la certification de produits bas carbone, via les EPD (Déclaration de produits Environnementaux). Le capteur ferroviaire RSR180 sera certifié courant 2025.
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle via les systèmes de management ISO 14001 and ISO 45001 en place en Autriche et en Inde. Un audit SA SA8000 sera lancé en 2025.
- Les ressources allouées concernent principalement la planification d'un nouveau site de production en Inde en intégrant les plus hautes considérations en matière de durabilité, le recrutement d'un collaborateur dédié à la RSE pour Frauscher Inde.

B. Gestion des incidences, risques et opportunités

Conductix-Wampfler :

Les actions réalisées au cours des années précédentes étaient orientées sur nos opérations internes et ont permis de réduire de 29% (vs. 2019) nos émissions scope 1 et 2 :

- **Energie** : isolation des bâtiments, installation de panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, etc.
- **Transports** : accords mobilité, télétravail, changement des modes de transport, réduction des voyages d'affaire, priorité aux fournisseurs locaux, etc.
- **Ressources** : réduction du papier à toutes les étapes, emballages fournisseurs réutilisables, téléphones de 2nd main, etc.
- **Circularité** : traçabilité, réduction et valorisation des déchets, amélioration de nos réponses aux demandes de retrofit, etc.

La réalisation du bilan carbone complet de l'ensemble des sites en 2024 a conduit à réorienter les actions en priorité vers les produits (sans pour autant arrêter les actions sur les opérations internes) :

- Forte mobilisation des équipes en sensibilisant les collaborateurs aux enjeux de durabilité et en les impliquant largement dans chaque initiative (fresque du climat, fresque du fret, communication globale, création de comité internationaux dédiés au bilan carbone, à l'ACV, au devoir de vigilance, etc.); dans chaque centre d'excellence, un collaborateur a été affecté aux sujets environnementaux.
- Eco-conception : afin d'alimenter sa démarche, Conductix-Wampfler a mené l'analyse de cycle de vie d'une batterie et sélectionné un outil d'ACV qui sera testé et déployé en 2025 ; le dimensionnement des produits sera revu pour améliorer leur efficacité énergétique.

- Transports : des compétence internes ont été développées pour améliorer la connaissance de l'impact des différents modes de transport des fournisseurs : les 15 principaux fournisseurs des sites français ont été conviés à une journée consacrée aux enjeux RSE et à la décarbonation, et les enjeux environnementaux ont été intégrés dans le programme d'audit des fournisseurs; le site de Weil (Allemagne) a basculé sur une offre bas carbone pour le composant le plus impactant sur son scope 3. Cela s'est traduit par une réduction de 25% des émissions de CO2 sur ce composant. Des opérations similaires seront menées en 2025.

DCX Chrome :

- L'amélioration de la régulation de la gestion du système de refroidissement des fours pour le traitement thermique de certains produits a permis de réduire la consommation électrique du site.
- En 2025, certains moteurs seront remplacés notamment pour les actions de cassage, dépeussierage, broyage et tamisage. Les nouveaux moteurs seront plus performants et moins consommateur d'énergie. De nouveaux capteurs seront achetés et installés sur les machines pour analyser et optimiser la consommation d'énergie.

Lenoir-MEC :

- Une nouvelle ligne de production robotisée permet de limiter la consommation d'énergie par produit fabriqué.

EI-4 - CIBLES LIÉES À L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ADAP-TATION À CELUI-CI

En 2023, un nouvel objectif a été défini pour 2030 : réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe conformément à une augmentation de température « bien en dessous de 2 °C » suivant l'accord de Paris et la méthodologie développée par la « *Science-Based Targets initiative* ».

Les objectifs de réduction carbone du Groupe à horizon 2030 sont de : -4,2% par an pour le scope 1 et 2, avec pour année de référence 2019, et -2,5% par an pour le scope 3, avec pour année de référence 2023.

A partir de ces objectifs communs et avec le même horizon, chaque entreprise pouvait décider de les adopter ou d'aller au-delà.

Pandrol et Frauscher se sont ainsi fixés un objectif plus ambitieux, celui d'atteindre -25% de réduction sur le scope 3 (année de référence 2023) à horizon 2023

Conductix-Wampfler envisage pour sa part une baisse de -50% sur le scope 1 et 2 (année de référence 2019) et de -30% sur le scope 3 (année de référence 2023).

	Groupe	Pandrol	Frauscher	Conduc-tix-Wampfler	DCX Chrome	Lenoir-MEC	Objectif
Emissions de GES 2019 scope 1+2 (location-based, tCO2eq) (2)	55 624 (2)	48 604	760	5 482	605	173 (3)	
Emissions de GES 2024 scope 1+2 (location-based, tCO2eq)	46 524	40 925	932	3 921	570	176	
Evolution des émissions de GES scope 1+2 (location-based)	-16,4%	-15,8%	+22,6%	-28,5%	-5,8%	+1,5%	-21%
Emissions de GES 2023 scope 3 (tCO2eq)	1 358 590	390 864 (1)	62 472	663 305 (4)	230 788	9 793	
Emissions de GES 2024 scope 3 (tCO2eq)	1 422 573	430 121	77 482	656 206	247 854	10 910	
Evolution des émissions de GES scope 3	+4,7%	+10,0%	+24,0%	-1,1%	+7,4%	+11,4%	-2,5%
Total des émissions de GES 2023 (location-based, tCO2eq)	1 396 318	424 779 (1)	63 257	667 251 (4)	231 038	9 993	
Evolution des émissions de GES scope 1+2+3 (location-based) par rapport à 2023	+5,2%	+10,9%	+24,0%	-1,1%	+7,5%	+10,9%	

(1) actualisé en 2024 à la suite du calcul des émissions liées aux immobilisations et à la correction des montants de produits achetés de 2 sites, accroissant les émissions de 35471 tCO2e

(2) Certaines données de 2019 ont été corrigées ou ajoutées pour se rapprocher du périmètre calculé en 2024

(3) Baseline 2021 pour Lenoir (scope 1+2 pas calculé en 2019)

(4) actualisé en 2024 suite à l'intégration de tous les sites de production (seuls les 4 principaux avaient été comptabilisés en 2023, pour un total de 381 030 tCO2eq)

Scope 1 et 2 :

Frauscher a augmenté ses émissions de +22,6% due principalement à une hausse de ses ventes et production de +20% depuis 2019. **Pandrol** n'a baissé ses émissions que de -15,8% car la nouvelle fonderie en Inde a accéléré sa production qui représente plus de 6 000 tonnes de CO₂e en 2024 alors qu'en 2023 elle ne représentait que 500 tonnes de CO₂. Hormis cette fonderie, le total du scope 1 & 2 de tous les autres sites de Pandrol a baissé de -29% entre 2019 en 2024.

Scope 3 :

La hausse des émissions de **Pandrol** malgré les actions entreprises est due à l'augmentation du volume d'activité ainsi qu'à l'évolution de la répartition du mix produits et de la géographie des ventes, qui ont toutes deux conduits à produire davantage avec des ressources ayant des facteurs d'émission plus élevés.

L'augmentation des émissions de **DCX Chrome** est due pour environ deux tiers à l'augmentation des quantités d'oxyde de chrome et de poudre d'aluminium achetées, et pour environ un tiers à l'utilisation de facteurs d'émission plus pertinents pour la poudre d'aluminium (passage de données génériques à des données fournisseurs).

L'accroissement des émissions de **Frauscher** sur le scope 3 sont due à l'augmentation des ventes et de la production.

E1-5 - CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET MIX ÉNERGÉTIQUE

Consommation d'énergie et mix énergétique du Groupe*	2024 (mWh)	2024 (%)
Consommation de combustibles faits à partir de pétrole	6 899	
Consommation de gaz naturel	62 521	
Consommation d'autres sources fossiles	803	
Consommation totale d'énergie fossile	70 224	41,9
Consommation d'électricité ou de chaleur d'origine indéterminée ou mixte (1)	80 107	47,7
Consommation d'électricité (2) ou de chaleur d'origine renouvelable	17 228	
Consommation d'énergie renouvelable autoproduite	291	
Consommation totale d'énergie renouvelable	17 519	10,4
Consommation totale d'énergie	167 850	100,0
Électricité renouvelable produite et vendue sur le réseau	118	

(1) Électricité ou chaleur qui n'a pas été identifiée comme renouvelable suivant la méthodologie de calcul « *market-based* » du GHG Protocol

(2) Électricité ou chaleur identifiée comme renouvelable suivant la méthodologie de calcul « *market-based* » du GHG Protocol

E1-6 - ÉMISSIONS BRUTES DE GES DE PÉRIMÈTRES 1, 2, 3 ET ÉMISSIONS TOTALES DE GES

	Groupe	Pandrol	Frauscher	Conductix-Wampfler	DCX Chrome	Lenoir-MEC
Emissions de GES scope 1						
Emissions de GES scope 1 (tCO2eq)	14 193	11 967	199	1 521	359	147
Emissions de GES scope 2						
Emissions de GES scope 2 location-based (tCO2eq)	32 331	28 959	733	2 400	211	28
Emissions de GES scope 2 market-based (tCO2eq)	30 353	28 165	538	1 622	0	28
Emissions de GES scope 3						
Emissions de GES scope 3 (tCO2eq)	1 422 732	430 306	77 482	656 180	247 854	10 910
1 Produits et services achetés	778 548	317 304	12 911	198 278	243 421	6 634
2 Biens immobilisés	34 102	27 528	1 023	5 333	0	218
3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	2 904	2 352	89	319	116	29
4 Transport de marchandise amont et distribution	59 585	31 597	300	25 706	1 916	66
5 Déchets générés	2 583	2 084	24	308	163	3
6 Déplacements professionnels	3 996	1 213	1 015	1 744	19	4
7 Déplacements domicile travail	18 393	2 649	860	14 579	150	155
8 Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0
9 Transport de marchandise aval et distribution	37 582	33 205	2 187	796	1 324	70
10 Transformation des produits vendus	0	0	0	0	0	0
11 Utilisation des produits vendus	459 686	12 374	58 503	385 179	0	3 631
12 Fin de vie des produits vendus	25 353	0	570	23 939	745	99
13 Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0	0
14 Franchises	0	0	0	0	0	0
15 Investissements	0	0	0	0	0	0
Total des émissions de GES (market-based) (tCO2eq)	1 467 278	470 437	78 219	659 323	248 213	11 085
Total des émissions de GES (location-based) (tCO2eq)	1 469 256	471 231	78 414	660 101	248 424	11 085

(1) Inclut les émissions des activités de Delachaux sur le site de Colombes
 Les informations relatives à l'estimation des émissions sont disponibles dans l'annexe 4.

4

**ESRS E3
RESSOURCES
AQUATIQUES ET
MARINES**



E3-4 - CONSOMMATION D'EAU

Dans l'ensemble les prélèvements d'eau du Groupe ont été stables entre 2023 et 2024 même s'il y a une légère hausse chez Pandrol, due à l'ouverture d'une fonderie en Inde (les composants produits dans cette unité étaient précédemment achetés à des tiers), ainsi qu'un accroissement des activités pour Conductix-Wampfler et Frauscher en 2024.

DCX Chrome a finalisé en 2024 l'installation d'un circuit fermé d'eau pour le refroidissement de la vis de réaction sur leur site de Marly, vbven France, ce qui leur a permis de réduire de presque 40% leur consommation annuelle comparé à 2023.

Environ la moitié de la consommation d'eau du Groupe est utilisée pour le refroidissement des pièces moulées ou peintes et des équipements. Les autres principaux usages sont le moulage en sable des activités de fonderie et le traitement des fumées industrielles.

Entreprise	Prélèvements d'eau (m3)	
	2024	2023
Pandrol	97 944	93 829
Frauscher	4 543	3 586
Conductix-Wampfler	14 126	12 287
DCX Chrome	7 735	12 429
Lenoir - MEC	76	108
Total Delachaux	124 424	122 238



5

**ESRS E5
UTILISATION
DES RESSOURCES
ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**



A. Gestion des incidences, risques et opportunités

E5-1 - POLITIQUES EN MATIÈRE D'UTILISATION DES RESSOURCES ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le groupe n'a pas de politique commune d'utilisation des ressources et d'économie circulaire. Cet enjeu n'est pour l'instant commun qu'à Pandrol et Conductix-Wampfler à la suite des résultats des 3 doubles matérialités réalisées.

Conductix-Wampfler a une politique sur l'économie circulaire, qui s'articule autour :

- Du développement de produits ou services plus durables grâce à des politiques d'innovation (ex. éco-conception à visée régénérative pour les produits nouveaux, ACV pour les gammes existantes, etc.)
- D'Investissements dans la R&D pour réduire l'empreinte environnementale de nos produits, avec notamment la suppression de toutes les substances préoccupantes quand cela est possible
- De l'adoption des principes d'économie circulaire : utilisation de matières recyclées, réduction des déchets, réutilisation des matériaux, servicisation et exploration des nouveaux modèles d'affaires

Pandrol n'a pas encore de politique en matière d'économie circulaire mais a défini 3 axes de travail: approvisionnement en matière recyclée, réutilisation de certains composants ou produits, meilleure gestion et recyclage des déchets.

E5-2 - ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pandrol se concentre sur les achats de matières premières comme l'acier et le plastique recyclé ainsi que la réutilisation des produits en fin de vie. L'entreprise réalise pour l'instant des études de faisabilité sur certaines gammes de produit et a instauré un dialogue avec les fournisseurs sur leurs offres de produits décarbonés.

La ligne de produits « *Sustainable Resilient Systems* » de Pandrol est fabriquée quasi-exclusivement à partir de produits recyclés (caoutchouc de pneus usagés de véhicules).

La charge utilisée pour les soudures aluminothermiques est principalement constituée de battitures, qui sont des déchets de production d'acier.

D'une manière générale, la durée de vie des produits de Pandrol, notamment des systèmes d'attaches de rail, est supérieure à celle des infrastructures dans lesquelles ils sont intégrés.

Frauscher conçoit des produits d'une durée de vie estimée de 30 ans, et pour optimiser l'utilisation des ressources sur la totalité du cycle de vie des produits.

A. Gestion des incidences, risques et opportunités

Conductix-Wampfler propose sur tous ses sites un service de réparation et remise à niveau des équipements mais cette offre est encore peu utilisée par les clients. L'entreprise a finalisé en 2024, les deux projets pilotes sur l'analyse du cycle de vie des produits à Belley et à Weil. L'outil sélectionné et la méthodologie créée seront étendus très largement à toutes les gammes en 2025. Cela permettra aux équipes d'accélérer l'écoconception. Un outil permettant de tracer les substances dangereuses a également été sélectionné pour être déployé en 2025 et réduire leur usage. Enfin les équipes achats sont en train d'évaluer la possibilité de remplacer plus de composants par des versions en matériaux recyclés.

Les produits de Conductix-Wampfler ont une durée de vie très longue, avec de faibles besoins en maintenance ; en 2025,-2026 nous évaluons la faisabilité d'un modèle d'affaires circulaire, de type « *product as a service* ».

DCX Chrome se focalise sur le corindon, co-produit de la fabrication du chrome métal, qui est intégralement revendu pour des applications dans le domaine de la construction d'infrastructures.

Lenoir-MEC a créé un partenariat avec une jeune société française qui récupère les aimants néodymes lorsque les machines arrivent en fin de vie. A partir des déchets des néodymes, qui sont des terres rares, de nouveaux aimants sont créés puis retourné vers Lenoir.



A. Gestion des incidences, risques et opportunités

E5-3 - CIBLES RELATIVES À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Seul Conductix-Wampfler s'est fixé des objectifs liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire.

Engagement	Objectif
Réduire l'impact environnemental de nos produits	2028: 100% des centre d'excellence utilisent un outil d'analyse de cycle de vie du produit
	2025: 100% des sites de production intègrent la consommation des produits achetés dans la sélection des fournisseurs
	2028 : 100% des centre d'excellence travaillent en collaboration avec leurs clients pour optimiser l'utilisation ou le dimensionnement des produits (en vue d'en réduire la consommation)
Réduire notre consommation de ressources	2026: 100% des sites de production tracent le ratio de matières recyclées
	2028 : 50% de matières recyclées en plus (vs. 2024)
	2028: 30% de câbles achetés à base de cuivre recyclé (vs. 2024)
	2028: optimiser nos emballages en s'assurant qu'aucun bois/carton ne contribue à la déforestation (EUDR)
	2026 : étudier la faisabilité sur un produit de l'approche « Product As A Service »

B. Métriques et cibles

E5-4 - RESSOURCES ENTRANTES

Pour **Pandrol et DCX Chrome**, leurs ressources entrantes sont facilement identifiables. Pour Pandrol ce sont les matières premières: acier, résine plastique, sable, aluminium, caoutchouc et pour DCX Chrome ce sont l'aluminium et l'oxyde de chrome. Ces 2 entreprises ont des approches similaires pour aborder la gestion des ressources, à savoir évaluer les possibilités d'alléger les produits finaux, utiliser plus de matières recyclées sans compromettre la performance et sécurité des produits.

Conductix-Wampfler et Lenoir-MEC ont des ressources entrantes extrêmement variées car leurs opérations se concentrent principalement sur l'assemblage de composants achetés. Conductix-Wampfler a déjà répertorié ses principaux intrants par catégorie et continuera d'affiner la liste des composants et leurs ratios courant 2025.



B. Métriques et cibles

E5-5 - RESSOURCES SORTANTES

Déchets générés par les produits vendus

La plupart des produits de **Pandrol** ont une durée de vie extrêmement longue, entre 20 et 40 ans. Les réseaux ferrés récupèrent nos produits et les vendent comme de la ferraille qui sera réutilisée. Pandrol commence à questionner les clients pour collecter plus d'information sur le tri de leurs déchets et la fin de vie des produits.

De même **Frauscher** n'a que très peu de vision sur leur fin de vie des compteurs d'essieu vendus à ses clients. Pour les produits électroniques, plus récents, l'entreprise cherche à optimiser un maximum leur durée de vie mais pour l'instant aucune étude particulière n'a été réalisée sur leur fin de vie.

La traçabilité des produits **Conductix-Wampfler** en fin de vie est complexe, car ceux-ci sont intégrés à des machines ou systèmes vendus dans le monde entier auprès de 17 marchés. L'analyse repose donc sur des hypothèses basées sur cinq catégories principales d'intrants :

- Métal : 100 % recyclé (émission de 0,0627 kg CO₂/kg).
- Plastique : 100 % incinéré (2,38 kg CO₂/kg).
- Électrique/Électronique : recyclé selon le marché (0,0552 kg CO₂/kg).
- Câble : 100 % séparé et retraité (0,91 kg CO₂/kg).
- Batterie : recyclée selon l'Ademe (0,36 kg CO₂/kg).

La fin de vie des produits vendus génère environ 24 000 tonnes de CO₂ soit 3.6 % de l'empreinte carbone totale de **Conductix-Wampfler**.

Les produits de **DCX chrome** sont utilisés principalement dans les super alliages, très en amont de la fabrication des produits finis. Le chrome présent dans les moteurs d'avion, sous forme de super alliage, ne va pas être recyclé « tel quel » mais il est récupéré dans les flux d'alliages et remis dans le circuit de production de matériaux neufs.

Lenoir-MEC fait principalement de l'assemblage et vend ses machines à des centres de tri qui en ont une utilisation intensive. Les produits, essentiellement métalliques, ont une durée de vie en moyenne de 7 année et sont typiquement recyclés par leurs utilisateurs en fin de vie.

Déchets générés par les opérations internes

La production de déchets par le groupe est stable malgré la croissance des activités de Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher. Les déchets métaux et oxydes sont liés pour moitié aux activités de Pandrol. Ils sont recyclés à hauteur de 98% en 2024 grâce à la présence de filières de recyclage bien organisées sur les territoires où nous opérons notamment en France, aux Etats-Unis et en Inde. Ce taux élevé de recyclage est notamment dû au fort potentiel de réutilisation et revalorisation des métaux.

Type de déchet	2024 (tonnes)	2023 (tonnes)	2022 (tonnes)
Métaux et oxydes	9 899	9 628 (*)	9 193
Déchets non triés	4 233	5 754	5 851
Sable	5 084	4 642	6 559
Déchets dangereux	1 150	789	698
Bois	830	713 (*)	480
Carton et papier	378	388	636
Plastique	202	207	231
Équipements électriques et électroniques	10	8	15
Total entreprise	21 786	22 129 (*)	23 663

(*) Données modifiées en 2024

6

**ESRS S1
EFFECTIFS
DE L'ENTREPRISE**



ESRS 2 SBM-2 - INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES INTÉRESSÉES

Lors de la réalisation des doubles matérialités au sein des 3 entreprises Pandrol, Conductix-Wampfler et Frauscher, les collaborateurs ont constitué une des parties prenantes les plus importantes et lorsqu'elle a été interrogée, à travers le monde, les intérêts communs étaient les suivants : des conditions de travail de qualité (sécurité, dignité, éthique), des opportunités d'apprendre et de grandir professionnellement, un niveau de rémunération adapté au marché. Ces mêmes éléments ont également été relevés par les actionnaires du Groupe.

Outre l'accent mis sur la formation et le développement des compétences, les investisseurs et prêteurs du groupe ont accordé une attention particulière à la diversité humaine et à l'égalité de genre.

Ces intérêts identifiés guident les orientations stratégiques à court et moyen terme de nos entreprises. Dans notre programme RSE « Worldwide Engagement », le pilier *Leadership* regroupe l'ambition collective en matière de développement des personnes et de la performance.



A. Stratégie

ESRS 2 SBM-3 - INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS ET LEUR INTERACTION AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'ambition collective du groupe, dénommée « WEtogether », décrit le cadre le plus large qui nous rassemble et guide nos actions et discussions sur le type d'environnement que nous valorisons, développons et recherchons dans toutes nos entreprises et leurs sites à travers le monde.

Ce cadre incarne et synthétise nos convictions sur ce que nous voulons partager et vivre ensemble, indispensables à notre performance et à notre épanouissement sur le long terme. Chacun de ces éléments, à savoir un leadership à impact positif, un environnement bienveillant et exigeant, des opportunités de formation et de développement, des équipes diversifiées et inclusives contribuent à travailler sur les impacts réels et potentiels décrits dans les résultats de doubles matérialités : Formation & Développement des Compétences, Sécurisation de l'Emploi, Lutte contre la violence et le harcèlement, Santé & Sécurité, Diversité et le dialogue social



	Intention du parcours	Format	Méthodologie
BOOSTER VOTRE LEADERSHIP	 EXCEED TOGETHER Accompagner les dirigeants sur des sujets à haute valeur ajoutée pour le futur de nos entreprises : stratégie, innovation, leadership.	Partenariat avec Oxford - formation en présentielle sur leur campus	1 an 3-6 participants tous les 3 ans provenant de toutes les entreprises Réseau externe (~ 40/60 exec)
	 ACCELERATE TOGETHER Faire vivre aux leaders clés une expérience collective qui se veut transformante pour chacun au service de la transformation de son organisation	Parcours de leadership Programme hybride en présentielle et à distance	6 à 8 mois 15 participants par an provenant de toutes les entreprises Réseau interne (inter-entreprises)
ANCER VOTRE LEADERSHIP	 RISE TOGETHER Aider et apprendre à se faire aider pour comprendre de l'intérieur tous les enjeux liés à nos équipes et nos organisations. Avancer sur des situations concrètes et ancrer des outils appliqués directement sur son territoire de responsabilité. Le matériau, c'est le leader lui-même !	Parcours de co-développement 7 sessions entre pairs avec un accompagnateur coach (2/3 heures par session)	6 à 8 mois 6 participants par session Réseau Interne (inter-entreprises)
	 MANAGE TOGETHER Fournir des outils pour être plus efficace dans une large variété de situations en tant que manager et vis-à-vis de ses équipiers.	Formation présentielle (Option à distance disponible)	2 jours 10-12 participants par session Réseau interne (inter-entreprises)

B. Gestion des incidences, risques et opportunités

S1-1 - POLITIQUES LIÉES AUX EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

Trois politiques du Groupe sont en vigueur sur les questions sociales, couvrant les impacts matériels :

- **Politique de rémunération** et d'avantages sociaux : Elle rappelle que la rémunération globale de chacun de nos collaborateurs doit être répartie sur la base de la contribution attendue du poste, en tenant compte de la position du poste sur le marché et de l'équité interne.
- **La politique de l'emploi** : Elle établit comme principe essentiel l'investissement dans le développement des compétences et les possibilités de formation et développement. Elle réitère notre engagement à l'égard de la diversité, en particulier lors de l'embauche ou de la prise de décisions qui ont une incidence sur la vie et la carrière de nos collaborateurs.
- **La politique de communication** : Elle réitère l'importance d'une communication transparente et constructive avec toutes les parties prenantes, ainsi que le droit fondamental à l'information et à la consultation des représentants syndicaux lorsqu'ils sont présents.

Le Code Éthique Delachaux couvre les mesures contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit à la protection des données personnelles, les Principes directeurs de l'OCDE, de l'ONU à l'intention des entreprises multinationales sur les droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail sur l'âge moyen d'admission à l'emploi (convention C138), le travail forcé (conventions 29 et 105), le travail des enfants (convention 182).

Le groupe n'a pas formalisé de politique spécifique sur la diversité et l'inclusion. Ces éléments sont distillés dans chacune de nos politiques comme un fil conducteur essentiel à l'ensemble de nos pratiques actuelles (recrutement, développement, décisions salariales, etc.). Ces pratiques de non-discrimination et d'inclusion sont appliquées à l'ensemble de nos collaborateurs, sans identification spécifique des populations vulnérables.



B. Gestion des incidences, risques et opportunités

S1-2 - PROCESSUS D'INTERACTION AU SUJET DES INCIDENCES AVEC LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE ET LEURS REPRÉSENTANTS

Le Groupe et nos entreprises mettent en œuvre une communication libre et ouverte à tous les niveaux de l'organisation et pour tous les groupes de collaborateurs. Une communication régulière renforce l'engagement et l'implication des collaborateurs. Un certain nombre d'actions et d'initiatives sont menées régulièrement

- Rencontres individuelles manager/employé (point de suivi, évaluation annuelle, évaluation de la charge de travail, évaluation de mi-année, etc.)
- Réunions collectives : en équipe, entre managers, regroupant l'ensemble des personnels du site
- Enquête d'engagement : celles-ci sont réalisées au moins tous les 24 mois, ou plus régulièrement à la demande des équipes (ex : en 2024 : Pandrol Brésil, équipe de direction de Pandrol au niveau mondial, Pandrol USA Memphis), qui pose des questions relatives à tous les aspects couverts par la double matérialité

Chacun de ces moments représente une occasion d'échanges sur les enjeux identifiés lors de la réalisation des doubles matérialités, en groupe ou individuellement.

Dans chaque pays où des salariés ont des représentants du personnel, le dialogue social est également mené de manière constructive et régulière. Les pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Australie) remplissent toutes leurs obligations en matière d'information et

de consultation sur les aspects sociaux légalement requis : Santé et sécurité, politique sociale incluant la formation professionnelle, indice de diversité, négociation en matière salariale.

Des référents harcèlement sont également nommés sur chaque site où la loi l'exige (France, Inde, États-Unis).

S1-3 - PROCÉDURES DE RÉPARATION DES INCIDENCES NÉGATIVES ET CANAUX PERMETTANT AUX TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE DE FAIRE PART DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

Les sujets relatifs au personnel sont susceptibles d'être pris en charge par différents canaux au sein du Groupe :

- Les managers et/ou RH locaux ont pleine légitimité à traiter ces sujets localement. Ils représentent le premier point de contact pour ces types de situation et sont encouragés dans ces conditions à se former sur la gestion de ces problématiques.
- Le référent éthique entreprise : Il/elle est le point de contact communiqué au niveau de l'entreprise pour toute personne souhaitant signaler une éventuelle alerte éthique au niveau de l'entreprise et non au niveau local.
- Le Comité Éthique et Conformité du Groupe traite les alertes éthiques reçues par la voie de la ligne éthique Groupe, l'adresse électronique éthique du Groupe ou encore par communication directe auprès d'un des membres du Comité.

B. Gestion des incidences, risques et opportunités

S1-4 - ACTIONS CONCERNANT LES INCIDENCES IMPORTANTES, APPROCHES VISANT À ATTÉNUER LES RISQUES IMPORTANTS ET À SAISIR LES OPPORTUNITÉS IMPORTANTES CONCERNANT LES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE, ET EFFICACITÉ DE CES ACTIONS ET APPROCHES

Certains risques matériels sont identifiés et portés au sein de chacune des stratégies de nos entreprises.

- Le développement des compétences et des personnes : nos entreprises travaillent et améliorent les différents outils, pratiques et initiatives qui contribuent au développement des personnes. Ainsi une attention particulière est portée à la qualité des rendez-vous managériaux (entretien annuel, *feedback* régulier), aux plans de formation et de succession (*people review*), aux opportunités d'apprentissage au sein même de sa fonction (projet transversal, autonomie, prise de risques mesurés), aux actions de formations en présence ou en distanciel grâce à nos plateformes digitales de formation.
- L'environnement de travail : chaque entreprise déploie des actions locales et globales pour sensibiliser son personnel aux sujets de de sécurité physique, santé mentale, équilibre de vie, respect et d'attention pour chacun. Ainsi localement des sessions d'informations, ateliers de réflexion/discussion sont organisés. Du contenu est également disponible sur notre outil de formation digitale.

S1-5 - CIBLES LIÉES À LA GESTION DES INCIDENCES NÉGATIVES IMPORTANTES, À LA PROMOTION DES INCIDENCES POSITIVES ET À LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS

Le taux d'engagement des collaborateurs est l'indicateur principal utilisé pour mesurer l'engagement des collaborateurs ainsi que le pourcentage de collaborateurs indiquant être très satisfaits à travailler au sein du Groupe Delachaux (note attribuée de 9 ou 10 à la question)

En 2024, l'étude WE Share a été réalisée dans toutes les entreprises, sauf DCX Chrome, et les résultats sont les suivant : 89% des collaborateurs ont participé et 56% d'entre eux ont exprimé être très satisfaits (note de 9 ou 10) de travailler au sein du Groupe.

L'objectif que s'est fixé le groupe est de maintenir ou améliorer ce taux chaque année jusqu'en 2028 et de mettre en place des plans d'actions sur la base des réponses aux questions posées lors de cette enquête.

D'autres indicateurs sont consolidés une fois par an mais aucun objectif n'est pour l'instant lié à ceux-ci :

Dialogue social :

- Pourcentage de salariés couverts par une convention collective. En 2024, 49% de nos salariés sont couverts par une convention collective.
- Pourcentage de salariés couverts au niveau du site par des représentants des travailleurs. En 2024, il est de 71% pour la France, l'Allemagne et l'Autriche.

Formation et développement :

Nombre de collaborateurs dont la performance et le potentiel sont discutés en « people review », c'est à dire en équipe de management. En 2024, les équipes de management ont revu le potentiel et la performance de 2 039 collaborateurs en regards croisés.

D'autres indicateurs relatifs à la formation et au développement seront mis en place en 2025.

S1-6 - CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE**NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR GENRE**

Genre	Nombre d'employés (effectif)
Homme	3244
Femme	855
Total Groupe	4 099

NOMBRE DE FEMMES EMPLOYÉES DANS LES ENTREPRISES

Entreprises	Nombre de femmes au 31/12/2024	% en 2024	Nombre de femmes au 31/12/2023	% en 2023
Total Groupe	875	21%	870	21%
Pandrol	234	15%	233	18%
Frauscher	213	29%	205	32%
Conductix-Wampfler	398	24%	399	24%
DCX Chrome	10	14%	9	14%
Lenoir-MEC	8	16%	8	14%
Delachaux siège	12	46%	16	45%

EFFECTIFS ACTIFS, PAR PAYS

	31/12/2024	% en 2024	31/12/2023
France	782	19%	774
Allemagne	541	17%	507
États-Unis	532	13%	526
Inde	474	12%	407
Autriche	368	9%	389
Royaume-Uni	250	6%	253
Chine	238	6%	259
Australie	222	5%	299
Espagne	129	3%	128
Brésil	114	3%	112
Italie	97	2%	92

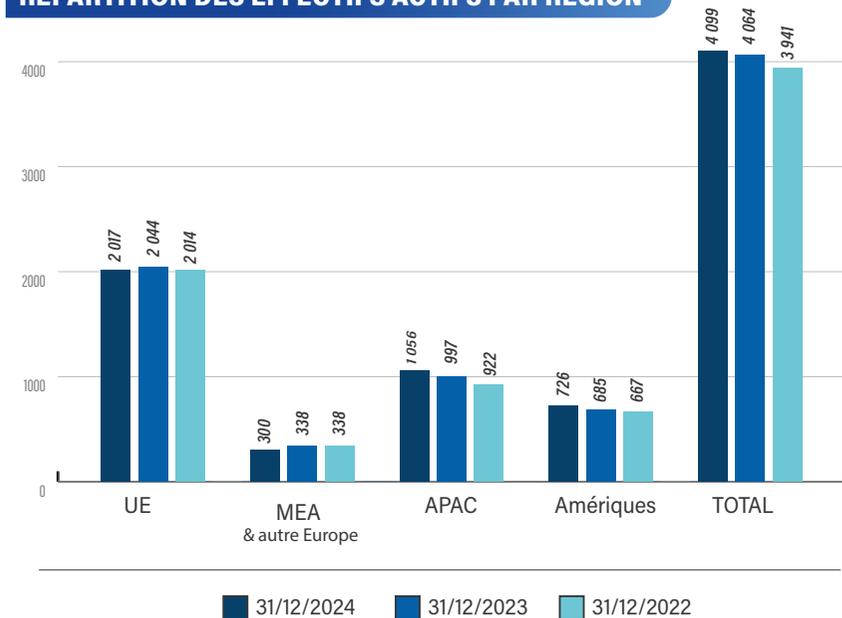
EMPLOYÉS PAR TYPE DE CONTRAT ET PAR GENRE

Femme	Homme	Total
Nombre d'employés		
855	3244	4099
Nombre d'employés permanents		
811	3105	3916
Nombre d'employés temporaires		
10	36	46
Nombre d'employés avec des heures de travail non garanties		
7	8	15
Nombres d'apprentis et stagiaires		
27	95	122

EMPLOYÉS PAR TYPE DE CONTRAT ET PAR RÉGION

UE	MEA & autre Europe	APAC	Amériques	Total
Nombre d'employés				
2017	300	1056	726	4099
Nombre d'employés permanents				
1893	269	1046	708	3916
Nombre d'employés temporaires				
16	23	3	4	46
Nombre d'employés avec des heures de travail non garanties				
15	0	0	0	15
Nombre d'apprentis et de stagiaires				
93	8	7	14	122

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ACTIFS PAR RÉGION



ROTATION DES EFFECTIFS

Entreprises	Nombre de collaborateurs au 31/12/2023	% en 2023	Nombre de collaborateurs au 31/12/2024	% en 2024
Total Groupe	228	6%	286	7%
Pandrol	98	6%	142	9%
Frauscher	48	7%	53	7%
Conductix-Wampfler	78	5%	78	5%
DCX Chrome	2	3%	0	0%
Lenoir-MEC	0	0%	2	4%
Delachaux Siège	2	5%	3	12%

S1-8 - COUVERTURE DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET DIALOGUE

Les sociétés françaises du groupe Delachaux sont principalement soumises à la convention collective nationale de la métallurgie, mais également de façon très minoritaire à la convention collective nationale des travaux publics pour voies ferrées.

Durant l'année 2024, les différents sites de France ont rempli leur obligation légale en matière d'accord ou de renouvellement d'accord d'entreprise. Ainsi ont été signés les accords de négociation salariales pour toutes les entreprises ainsi que des accords temps de travail pour la plupart des sites.

En Allemagne, l'entité principale située à Weil-Am-Rhein n'est pas intégrée à l'union patronale et n'est donc pas tenue d'appliquer systématiquement les accords passés avec le syndicat principal IG Metall. Pour autant, elle les utilise souvent en référence dans l'élaboration des accords locaux.

Au Royaume-Uni, l'entité principale dispose d'un accord d'entreprise (*Procedural and substantive agreement*) révisé en 1999 avec le syndicat Unite the Union (à l'époque Transport and General WorkersUnion). Cet accord fait référence à un certain nombre de pratiques d'un accord national plus général.

Plusieurs de nos sites sont implantés dans des pays couverts partiellement ou globalement par des conventions collectives nationales ou d'entreprises C'est ainsi le cas pour l'Australie, l'Espagne, le Brésil, la Chine, l'Italie, l'Autriche, le Canada, les Etats-Unis et l'Inde.

S1-9 - MÉTRIQUES DE DIVERSITÉ

Nombre et pourcentage d'employés (*effectif*) au niveau des équipes de management élargies de chacune des entreprises du Groupe

Les équipes de management élargies (dans le tableau ci-dessus) est un indicateur défini par chaque entreprise et suivi au niveau du Groupe.

Entreprises	Managers des équipes de management élargies au 31/12/2024	% en 2024	Managers des équipes de management élargies au 31/12/2023	% en 2023
Total Groupe	231	6%	261	6%
Pandrol	77	5%	110	7%
Frauscher	19	3%	19	3%
Conductix-Wampfler	108	6%	106	6%
DCX Chrome	11	15%	9	13%
Lenoir-MEC	6	12%	6	13%
Delachaux Siège	10	38%	11	29%

Nombre et pourcentage de femmes (*effectif*) au niveau de la direction générale :

Entreprises	Femmes au sein des équipes de management élargies au 31/12/2024	% en 2024	Femmes au sein des équipes de management élargies au 31/12/2023	% en 2023
Total Groupe	42	18%	45	17%
Pandrol	14	18%	18	16%
Frauscher	4	21%	4	21%
Conductix-Wampfler	14	13%	13	12%
DCX Chrome	4	37%	3	33%
Lenoir-MEC	2	33%	2	33%
Delachaux Siège	4	40%	5	45%

Il y a une évolution à la baisse du nombre de femmes dans les équipes de management élargies. La croissance du pourcentage au sein de l'entreprise Pandrol vient de la révision du périmètre « *équipes de management élargies* » en décembre 2024 pour inclure les leaders contribuant activement à l'élaboration de la stratégie 2028.

Nombre d'employés par catégorie d'âge :

Âge	31/12/2024	% en 2024	31/12/2023	% en 2023
< 30 ans	711	17%	711	17%
30 - 49 ans	2140	52%	2165	53%
> 50 ans	1248	30%	1239	30%
Total	4099	100%	4115	100%

Spécificités sur les données collectées : Pas d'historique comparable car la définition des catégories se sont alignées avec les exigences de la CSRD.

S1-11 - PROTECTION SOCIALE

Tous les collaborateurs du Groupe sont couverts par une protection sociale privée et/ou nationale en accord avec les réglementations locales du pays où ils se trouvent.

S1-12- PERSONNES HANDICAPÉES

À ce jour, l'indicateur du nombre de travailleurs handicapés est reporté en France uniquement.

NOMBRE ET PROPORTION DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN FRANCE

Entreprises	Total travailleurs handicapés en France au 31/12/2023	% en 2023	Total travailleurs handicapés en France au 31/12/2022	% en 2022
Total Groupe	31	4%	34	4%
Pandrol	12	4%	14	5%
Conductix-Wampfler	16	5%	13	5%
DCX Chrome	3	4%	4	6%
Lenoir-MEC	0	0%	2	4%
Delachaux Siège	0	0%	1	3%

S1-13 - MÉTRIQUES DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le groupe Delachaux s'engage à fournir, par le biais de ses entreprises, une variété d'opportunités de développement et de formation à ses collaborateurs.

Les plateformes digitales de formation sont un des outils utilisés et donnent accès à un très large choix de modules de formations dites « sur étagères », fournies par des organismes externes, mais aussi à des modules de formations internes créés par nos équipes, avec des parcours spécifiques créés par les entreprises. En 2024, 3 784 personnes ont bénéficié d'un accès aux plateformes soit 92% de nos collaborateurs.

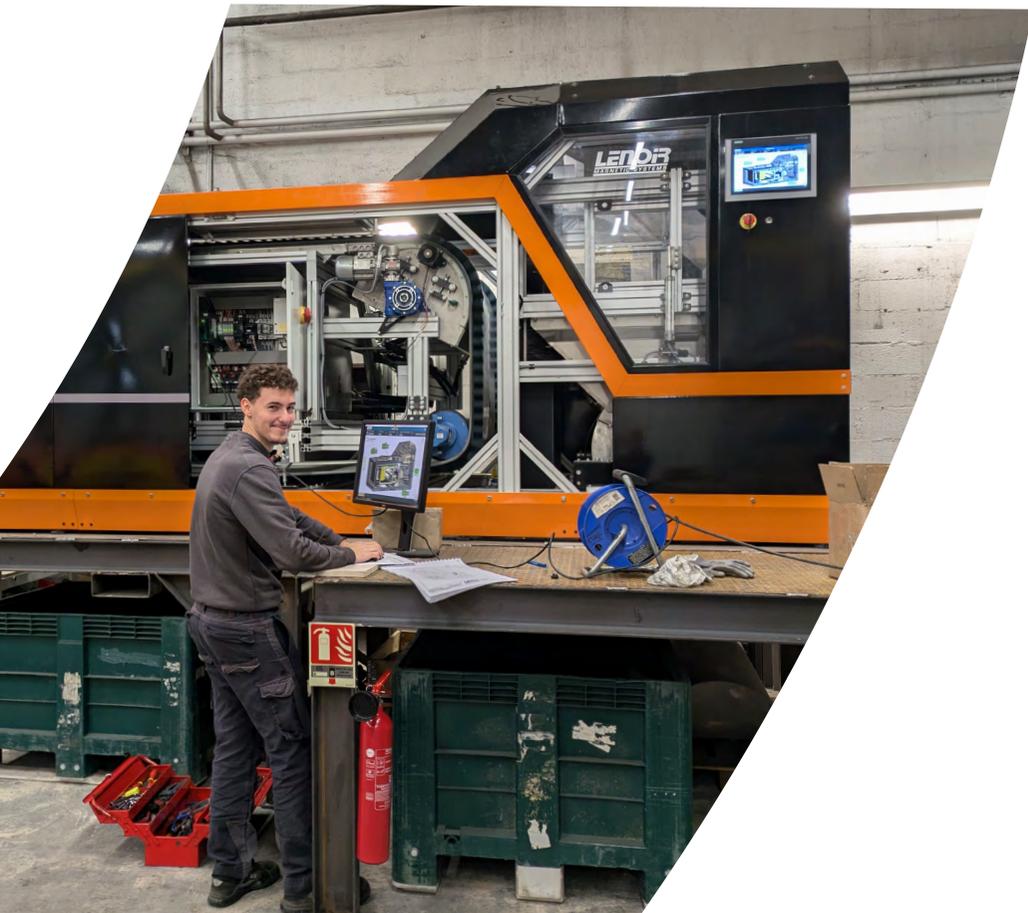
En outre, les équipes de management à travers le monde ont échangé sur le potentiel et la performance de 2 039 collaborateurs en 2024. Ces échanges en comité de carrière ont permis d'élaborer des plans d'actions individuels et collectifs de développement et formation.

Enfin, le Groupe et ses entreprises, au travers du programme parcours Global « *WElead* », ont poursuivi le développement de la population managériale. Au-delà des formations locales réalisées sur certains sites, 74 managers et experts ont suivi des formations spécifiques dédiées en 2024.

Dans les entreprises, en 2024, Pandrol a mis l'accent sur des formations en vente avec la participation de 130 collaborateurs, l'expertise opérationnelle notamment sur les technique LEAN auprès de 230 personnes. 280 collaborateurs ont été également formés, sur 2 ans, au développement durable via l'AXA Climate School. Frauscher a proposé des formations interculturelles pour mieux comprendre les différences entre l'Inde et l'Autriche, leurs deux principaux pays d'implantation.

La cybersécurité étant un risque important pour les entreprises, tous les ans, le groupe Delachaux forme ses collaborateurs sur ce risque; en 2024, 2 581 ont complété le module Social Engineering Red Flags, module de test au risque cyber.

Des formateurs internes aux entreprises de Delachaux ont formé 152 collaborateurs dans le monde entier sur la compréhension et les bases de la finance en entreprise.



SI-14 - MÉTRIQUES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

La sécurité est un des 5 piliers de la stratégie RSE du Groupe. L'amélioration des conditions de travail et la bonne santé de nos collaborateurs contribuent à la pérennité et au développement du Groupe.

La prévention des risques professionnels est fondée sur un impératif éthique, juridique ainsi que sur une rationalité économique : les performances de sécurité, de qualité et de productivité sont liées. La sécurité est aussi stratégique pour l'attractivité des métiers.

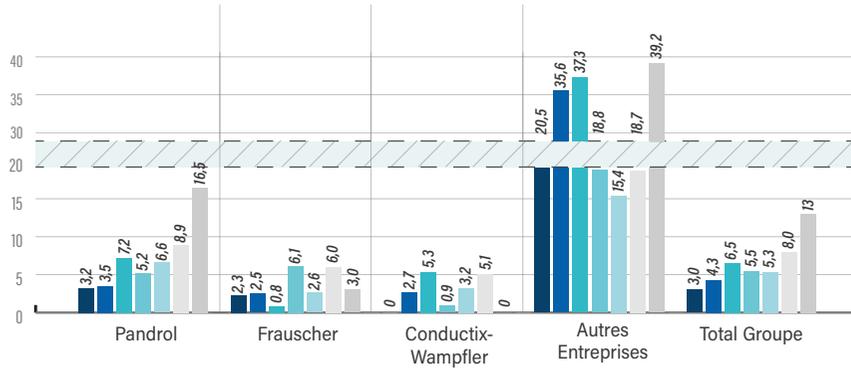
Chaque entreprise du groupe Delachaux est dotée d'une direction de la sécurité, santé, qualité, qui suit en temps réel les indicateurs de fréquence et de gravité des accidents.

Notre engagement en faveur de la sécurité ne s'arrête pas au seuil de nos usines, mais fait également partie du service rendu à nos clients.

La qualité de nos produits est primordiale pour garantir la sécurité de nos clients et utilisateurs finaux.

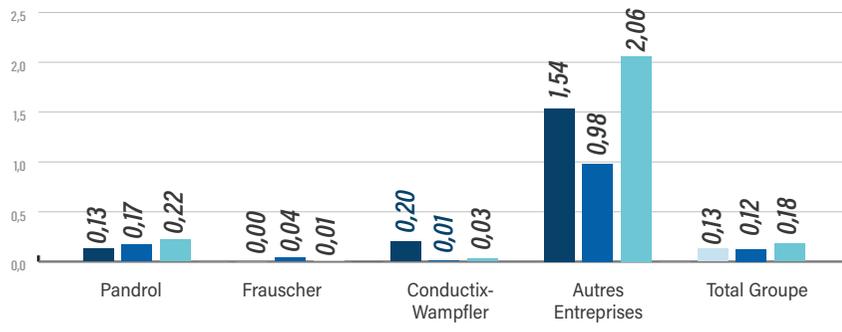
Le Groupe s'est fixé comme objectif de réduire de 14 % par an le taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1') sur la base de 2023, ce qui représente un taux à atteindre de 2 en 2028. En 2024, avec un TF1' de 3, nous avons atteint nos objectifs annuels.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT



■ 2024 ■ 2023 ■ 2022 ■ 2021 ■ 2020 ■ 2019 ■ 2018
 Taux de fréquence des accidents avec arrêt (rapport nombre d'accidents avec arrêt/million d'heures travaillées, tous personnels, intérimaires inclus) - TFI'

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS



■ 2024 ■ 2023 ■ 2022
 Certaines filiales ne remontent que la donnée opérationnelle et non les heures théoriques comme indiqué dans la procédure Groupe.

SI-16 - MÉTRIQUES DE RÉMUNÉRATION (ÉCART DE RÉMUNÉRATION ET RÉMUNÉRATION TOTALE)

Depuis plusieurs années, des données d'évolutions annuelles du marché des salaires par pays (tous les pays où le Groupe opère sont concernés) sont recueillies auprès d'un minimum de 2 sources spécialisées. Elles servent à cadrer le budget annuel d'augmentation des salaires de chaque entité, en prenant également en compte les caractéristiques propres de l'entité dans le pays. Ces données d'évolution de marché sont également partagées avec les représentants du personnel et utilisées pour cadrer l'enveloppe financière destinée aux augmentations de salaire.

Entre 2023 et 2024, la moyenne pondérée des augmentations de salaires au sein du groupe a été de 6,96% en incluant les salaires et les primes, alors que le nombre de collaborateurs est resté stable.

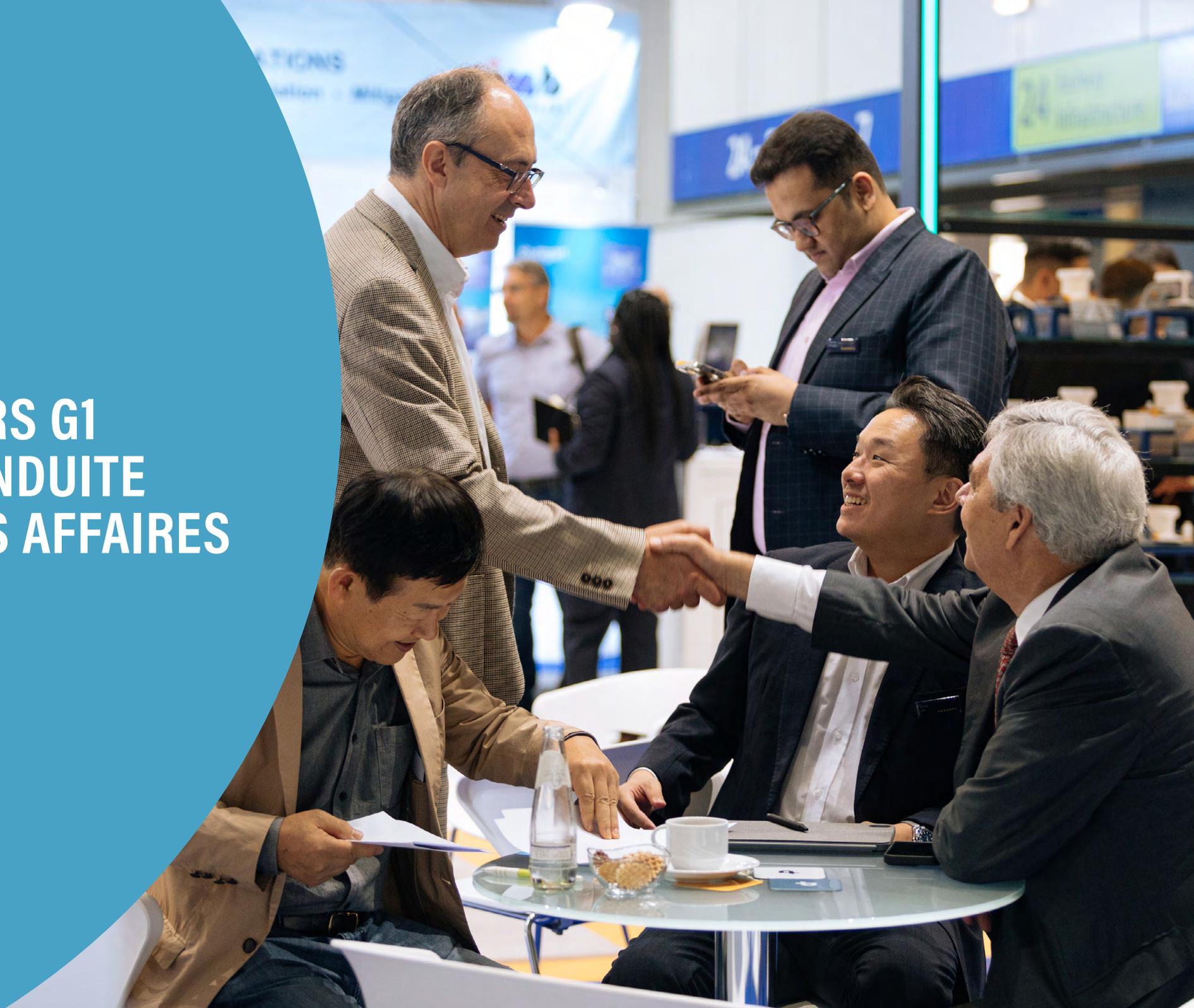
MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS BRUTES (en millions d'euros)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Rémunération Brutes	219,7	205,4	203,5	184,9	165,6	159,4	136,9	133,2

La rémunération brute comprend les salaires et les primes (hors charges sociales et retraites)

7

**ESRS G1
CONDUITE
DES AFFAIRES**



ESRS 2 GOV-1 - LE RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'éthique est un des piliers de la stratégie RSE du Groupe. Il intègre le code éthique et un programme anticorruption basé principalement sur les exigences de la loi Sapin II.

La gouvernance de l'éthique et de la lutte contre la corruption au sein du Groupe est organisée à différents niveaux :

- Le comité d'audit, des risques et de l'éthique, composé de plusieurs membres du conseil d'administration, invite le directeur général, le directeur financier et le directeur de l'audit et du contrôle interne à présenter les travaux réalisés dans ces 3 domaines.
- Le comité conformité et éthique, composé de 6 représentants de la direction de Delachaux (le directeur général, le directeur financier, la directrice des ressources humaines, le directeur juridique, le directeur de l'audit et du contrôle interne et la responsable RSE) est chargé de la définition et mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption et de tous les sujets éthiques, dont le traitement des alertes. Un document intitulé « Modèle de fonctionnement du comité Groupe conformité et éthique » a été créé pour détailler les missions, les responsabilités et les modalités de fonctionnement du comité.
- Pandrol et Conductix-Wampfler ont nommé en 2024 un responsable éthique, en charge principalement de la gestion des alertes éthiques. Frauscher a également une personne en charge de la conformité et des alertes éthique. Pour les deux plus petites entreprises du Groupe, DCX Chrome et Lenoir-MEC, c'est le comité éthique et conformité du groupe Delachaux qui a la charge de ce sujet.



B. Gestion des incidences, risques et opportunités

G1-1- CULTURE D'ENTREPRISE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES

L'outil principal de diffusion d'une culture éthique est notre code éthique disponible sous la forme d'un livret papier ou digital, et couvrant 14 thématiques dans les domaines de l'excellence opérationnelle et du développement des personnes. Il décrit et illustre dans un langage simple et clair les comportements attendus de la part des collaborateurs et parties prenantes du groupe Delachaux. Il est traduit en 18 langues. Il a été modifié et diffusé à tous les collaborateurs en 2024.

Les 2 modifications principales concernaient la création d'une procédure d'alerte éthique et d'une procédure cadeaux et invitations.

Pour renforcer son appropriation, un module de formation digital, disponible en 7 langues, a été déployé à partir de fin 2019 sur la plateforme *e-learning* du Groupe. Delachaux s'engage à ce que tous les collaborateurs suivent cette formation dans les 30 premiers jours de leur intégration. Pour les collaborateurs n'ayant pas d'adresse électronique, des formations présentielles sont organisées.

Le groupe s'est engagé à former tous les 4 ans, ses collaborateurs au code éthique. En 2024, Delachaux a créé une formation e-learning de rappel du Code éthique, traduite en 7 langues, qui a été réalisée par 2 426 collaborateurs.

Parmi les 14 thématiques abordées dans le code Éthique groupe, figure le sujet de l'anti-corruption. La description des modes de prévention et détection de la corruption présente dans le guide a été actualisée en 2023. Deux procédures sont rattachées à cette politique, la gestion des alertes éthique et la politique cadeaux et invitation, qui a été créé en 2024.

Le groupe met particulièrement l'accent sur l'application de sa politique agent par les entreprises compte-tenu des risques de corruption associés à ce type de partenariat : formations régulières des agents sur l'anti-corruption, mise en place d'outil de vérification et contrôle, révision minutieuse des accords et contrats.

G1-2 - GESTION DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

La gestion des relations fournisseurs est mise en œuvre au niveau de chaque entreprise.

En 2024, **Pandrol** a restructuré et déployé une nouvelle charte fournisseur RSE intégrant des sujets environnementaux, sociaux et éthiques. Au travers de ce document, Pandrol vise à partager avec ses fournisseurs ses engagements et ses attentes en matière de RSE et à s'assurer qu'ils sont déployés et mis en place dans sa chaîne de valeur.

Conductix-Wampfler a renforcé ses actions de sensibilisation et d'intégration des critères RSE ainsi que de contrôle dans l'évaluation et suivi des fournisseurs. Un outil de traçabilité des substances extrêmement préoccupantes, dans le cadre de certaines réglementations européennes, a été implémenté sur 4 sites importants de l'entreprise et partagé avec les fournisseurs.

Frauscher Autriche privilégie l'approvisionnement local. L'entreprise a aussi mis en place une stratégie achats et logistiques locale en intégrant des critères RSE en favorisant principalement la proximité géographique, le transport court et bas carbone.

B. Gestion des incidences, risques et opportunités

G1-3 - PRÉVENTION ET DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DES POTS-DE-VIN

Afin de prévenir les cas de corruption, le groupe forme régulièrement la population la plus à risque. L'équipe de management élargie est formée tous les 2 ans et à partir de 2025, certains groupes plus spécifiques tels que les vendeurs, acheteurs ou financiers recevront des formations adaptées.

En 2024, la formation e-learning « rappel Code éthique », incluait des sujets de prévention de la corruption et a couvert nos populations dites « à risque ».

Des formations anti-corruption sont également en accès libre pour nos collaborateurs sur notre plateforme de *e-learning*.

C. Métriques et cibles

G1-4 - CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION OU VERSEMENTS AVÉRÉS DE POTS-DE-VIN

En 2023, 7 cas éthiques ont été reportés via la ligne éthique, principalement au travers de la plateforme d'alerte éthique et aucun n'était lié à des actes de corruption.

G1-6 - PRATIQUES EN MATIÈRE DE PAIEMENT

Le groupe Delachaux est doté d'une politique Achats dans laquelle est stipulée que chaque entreprise doit appliquer les délais de paiements légaux dans tous les pays où sont effectuées les transactions.



8

LES COMMUNAUTÉS



Le Groupe Delachaux souhaite contribuer au développement des communautés locales au sein desquels ses unités sont implantées. Cet engagement sociétal est un des cinq piliers du programme RSE.

A partir d'une revue des activités de volontariat existantes dans nos entreprises, le Groupe a décidé d'organiser toutes ses activités autour de 3 thématiques : la solidarité, l'éducation et l'environnement. Ces actions de volontariat et mécénat sont proposées et portées par les collaborateurs et chaque entreprise a personnalisé son propre programme d'engagement sociétal. Les collaborateurs s'organisent localement pour mener à bien des projets solidaires en partenariat avec des associations.



B. Fonds de dotation - Delachaux Solidarité

Le groupe Delachaux a également créé, en mai 2022, un fonds de dotation, nommé « Delachaux Solidarité » afin de soutenir et encourager les initiatives locales. En 2024, 3 associations ont bénéficié d'un don financier de « Delachaux Solidarité » :

- Au Brésil, l'association Paceiros Voluntarios a pu financer des kits pédagogiques et de survie dans les écoles affectées par les inondations de l'État du Rio Grande do Sul où se trouve un site de Pandrol.
- En Autriche, SOS Kinderdorf, une association partenaire de Frauscher depuis 2 ans, a reçu des fonds pour financer de nouvelles infrastructures résidentielles, thérapeutiques et administratives ainsi qu'un séjour de vacances estival à Caldonazzo pour des enfants dans le besoin.
- Près du site de Lenoir-Mec à Cosnes-et-Romain, l'école de la Seconde Chance de Lorraine Longwy a reçu des fonds pour financer la construction d'une maquette afin de sensibiliser les jeunes au recyclage et dans le but de réaliser des animations éducatives par la suite.

C. L'insertion professionnelle

En 2024, Le groupe Delachaux a créé un partenariat durable avec le réseau des Écoles de la Deuxième Chance - E2C en France. L'association aide à l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi. En 2024, 4 de nos sites en France, DCX Chrome - Marly, Pandrol - Raismes, Lenoir-MEC - Cosnes & Romain et Conductix-Wampfler - St Ismier, ont contribué activement aux parcours que ce réseau propose aux jeunes, avec l'implication de nos collaborateurs : participation à des jurys de sélection, visites de sites, présentation de nos métiers, financement de projets éducatifs.

D. Actions réalisées en 2024

1. SOLIDARITÉ

PANDROL

- L'équipe de Memphis aux Etats-Unis a organisé une tombola afin d'acheter des produits d'hygiène personnelle pour le centre d'hébergement local.
- L'équipe de Mexico est allée distribuer de l'eau aux personnes affectées par l'ouragan.
- L'équipe du Brésil a célébré la fête de Pâques avec des enfants accueillis en foyer. Ils ont aussi fait des dons de vêtements d'hiver aux personnes affectées par l'ouragan en octobre.



FRAUSCHER

- L'équipe de St. Marienkirchen, en Autriche, collabore étroitement avec la Croix-Rouge de Haute-Autriche. Ensemble, ils organisent des collectes de sang, des formations aux premiers secours ainsi que des ateliers de sensibilisation à la santé mentale.



- L'équipe de Weil am Rhein en Allemagne a établi un partenariat avec la caserne des pompiers locale et l'agence fédérale de secours technique. Les employés volontaires sont autorisés à prendre sur le temps de travail pour participer à des interventions.



DCX CHROME

- L'équipe de DCX Chrome a organisé une collecte de Noël sur son site afin de récolter des vêtements, de la nourriture et des jouets au profit de l'association PASS.

D. Actions réalisées en 2024

2. ÉDUCATION

PANDROL



• L'équipe de Raismes a pris part au jury d'intégration de l'École de la Deuxième Chance et a réalisé une présentation sur l'industrie et les métiers présents sur le site, permettant ainsi aux élèves de découvrir le monde de l'industrie ferroviaire.

FRAUSCHER



• L'équipe de Mysore en Inde a installé et équipé deux salles informatiques, chacune dotée d'une dizaine d'ordinateurs. La première, mise en place dans une école publique, permet à 127 élèves de développer leurs compétences numériques et d'enrichir leurs connaissances. La seconde, créée au sein de l'All India Institute of Speech and Hearing, offre un soutien aux parents d'enfants en situation de handicap en leur fournissant des outils pour mieux comprendre le développement du langage et améliorer la communication avec leurs enfants.



• Dans le cadre d'un voyage d'études organisé par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de l'Ain, le site de Belley a eu le plaisir d'accueillir, le jeudi 21 mars 2024, des étudiants L'Institut National Polytechnique de Grenoble. Au total, 52 élèves-ingénieurs, spécialisés en ingénierie de la chaîne de valeur ou en ingénierie produit, ont pu découvrir le Groupe, le site de Belley et les produits.

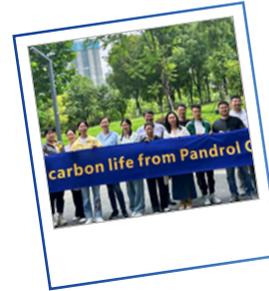


DCX CHROME

• L'équipe de DCX Chrome a réalisé des présentations métiers et organisé une visite de son site pour les élèves de l'École de la Deuxième Chance, afin de leur faire découvrir l'industrie du chrome.



• L'équipe de Cosnes-et-Romain, en France, participe à la réalisation d'une maquette avec les jeunes de l'École de la Deuxième Chance afin de les sensibiliser au recyclage et au tri des déchets.



3. ENVIRONNEMENT

PANDROL

- En Chine, les employés ont participé à une initiative pour une vie bas carbone visant à encourager l'utilisation de véhicules à faibles émissions, promouvoir un mode de vie plus écologique et inciter à la participation à des actions environnementales locales.



FRAUSCHER

- À l'occasion de la Journée de l'Environnement, les équipes en Inde ont contribué à une opération de plantation d'arbres au sein de l'Institut panindien de la parole et de l'audition.



- En Irlande, dans le cadre de la Journée du Recyclage, les employés ont participé à une marche de ramassage de déchets ainsi qu'à des échanges autour du recyclage.

9

ANNEXES



Kranbau Köthen GmbH
KRANE AUS SACHSEN/ANHALT

Tragfähigkeit
45

RAN
0010
20014

ANNEXE 1 : Informations manquantes DPEF et CSRD

Ci-dessous, la liste des demandes d'informations auxquelles le groupe Delachaux n'a pas pu répondre, soit parce que ce n'est pas matériel, à la suite des 3 doubles matérialités réalisées, soit parce que l'information n'est pas encore disponible ou qu'elle n'est pas pertinente.

DPEF :

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Non pertinente

Lutte contre la précarité alimentaire

Non pertinente

Respect du bien-être animal

Non pertinente

Alimentation responsable, équitable et durable

Non pertinente

Les actions visant à la pratique d'activités physiques et sportives

Non pertinente

Actions visant à promouvoir le lien nation armée et à soutenir l'engagement dans la réserve

Non pertinente

CSRD :

ESRS 2 Informations générales à publier

ESRS 2 SBM-3 – Incidences, risques et opportunités importants et leur lien avec la stratégie et le modèle économique

Information disponible seulement pour les 3 entreprises ayant réalisé leur double matérialité.

ESRS E1 Changement Climatique

ESRS 2 IRO-1 – Description des processus permettant d'identifier et d'évaluer les incidences, risques et opportunités importants liés au changement climatique

Information non disponible au niveau Groupe

E1-7 - Projets d'absorption et d'atténuation des GES financés au moyen de crédits carbone

Information non pertinente

1-8 – Tarification interne du carbone

Information non pertinente

E1-9 - Incidences financières escomptées des risques physiques et de transition importants et opportunités potentielles liées au changement climatique

Information non disponible

ESRS E2 Pollution

Information non disponible

ESRS E3 Ressources aquatiques et marines

E3-1 – Politiques en matière de ressources aquatiques et marines

Information non matérielle

E3-2 – Actions et ressources relatives aux ressources aquatiques et marines

Information non matérielle

E3-3 – Cibles en matière de ressources aquatiques et marines

Information non matérielle

E3-5 – Incidences financières escomptées des incidences, risques et opportunités liés aux ressources aquatiques et marines

Information non pertinente

ESRS E4 Biodiversité et Ecosystème

Information non matérielle

ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire

E5-6 – Incidences financières escomptées des incidences, risques et opportunités liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

Information non matérielle

ANNEXE 1 : Informations manquantes DPEF et CSRD

ESRS S1 Effectifs de l'entreprise

S1-7 – Caractéristiques des travailleurs non-salariés faisant partie des effectifs de l'entreprise

Information non matérielle

S1-10 – Salaires décents

Information non disponible

S1-15 – Métriques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Information non matérielle

S1-17 – Cas, plaintes et incidences graves en matière de droits de l'homme

Information non matérielle

ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur

Information non matérielle

ESRS S3 Communautés touchées

Information non matérielle

ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finaux

Information non disponible

ESRS G1 Conduite des affaires

G1-5 – Influence politique et activités de lobbying

Information non matérielle

ANNEXE 2 : Note méthodologique sur les données sociales

Pour les données sociales, elles sont collectées principalement en nombre (*head count*) par le biais d'un outil numérique de rapport de données (Tennaxia). Les données sont rapportées du 1er au 30 juin et du 1er au 31 décembre. La seule exception concerne l'indicateur clé de performance « rotation du personnel », qui est présenté comme une moyenne sur la période du 1er janvier au 30 juin et du 1er juillet au 31 décembre.

Une seule source de données est utilisée comme point de départ : généralement le système de paie local.

Un responsable unique du processus est nommé/identifié - chargé de contrôler et de fournir des données précises et cohérentes : la personne chargée des ressources humaines au niveau local ou son équivalent.

Une automatisation maximale de l'intégration des données est réalisée au fil du temps : au moins un format de fichier standardisé, ou un fichier automatique extrait du système de paie local et converti dans le format Tennaxia pour être téléchargé.

Un contrôle d'intégrité est effectué par une personne différente de celle qui les prépare.

ANNEXE 3 : NOTE METHODOLOGIQUE SUR LES ANALYSES DE DOUBLE MATERIALITE

Les analyses de matérialités ont été conduites en suivant les indications données dans les ESRS 1 et 2, ainsi que le projet de guide de mise en œuvre de l'analyse de matérialité de l'EFRAG et le guide de l'Autorité des normes comptables.

Les modèles d'affaires de chaque entreprise ont été synthétisés et leurs principales parties prenantes identifiées. Les chaînes de valeurs ont été analysées pour définir une approche d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités.

Les impacts, risques et opportunités ont été identifiés et cotés avec les experts de l'entreprise à chaque niveau de la chaîne de valeur et en s'appuyant sur les indicateurs externes et/ou internes disponibles.

Pour Pandrol, les résultats de son analyse ont été présentés sous la forme d'une matrice avec 20 parties prenantes issues de 5 familles (actionnaires, clients, collaborateurs, fournisseurs, investisseurs) pour recueillir leur avis général et leurs remarques. Un certain nombre d'éléments de l'analyse ont alors été revus, et certains ajustés avant d'être approuvés par la direction.

Pour Conductix-Wampfler et Frauscher, les résultats ont été partagés en interne avec les comités de direction pour valider le travail final.

ANNEXE 4 : NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RAPPORT GES

Le reporting GES de ce rapport a été établi suivant la norme GHG Protocol avec l'approche « contrôle opérationnel ».

Les émissions relatives au transport et à la distribution des produits entre les entreprises du groupe et leurs clients ont été reportées dans la catégorie « Transport de marchandise aval et distribution » quelle que soit l'entité payant les prestations associées, excepté pour Conductix-Wampfler qui les a reportées dans la catégorie « Transport de marchandises amont et distribution » (conformément au GHG Protocol).

	Couverture des activités des entreprises	Méthodologies, principales hypothèses et facteurs d'émission utilisés.	Liste des sous-catégories exclues de l'estimation des émissions.
Delachaux		<p>Les échanges entre les différentes entreprises du Groupe sont marginaux et n'ont pas été déduits. Les données relatives aux scopes 1 et 2 ont été collectées avec un logiciel de reporting, et l'essentiel des données du scope 3 avec l'aide de consultants carbone.</p> <p>Sauf indication contraire, les facteurs d'émission utilisés sont ceux de la Base Empreinte® de l'ADEME, y compris pour les facteurs d'émissions nationaux pour l'électricité, à l'exception du scope 2 pour les Etats-Unis (eGRID) et l'Australie (Emissions and Energy Reporting System)</p>	<p>Sauf indication contraire, les déplacements des visiteurs n'ont pas été comptabilisés.</p>
Pandrol		<p>Pour les produits et services achetés, les émissions ont été recalculées pour les 10 sites représentant 90% du total de 2023, puis extrapolées aux autres sites. Les émissions ont été calculées pour 80% des dépenses à partir de données physiques et pour 10% à partir de ratios monétaires, les 10% restants étant extrapolés en proportion du total des dépenses d'achat.</p> <p>Pour les achats d'acier et de matières pvlastiques, les facteurs d'émission utilisés sont ceux des fournisseurs lorsqu'ils étaient disponibles et fournis avec une documentation probante (Environ 44% du montant d'achat d'acier brut et 27% du montant d'achat de résines plastiques achetés).</p> <p>Dans les autres cas, les facteurs d'émission de la base EcoInvent 3.9.1 ont été utilisés.</p> <p>Les émissions liées à la logistique amont ont été calculées sur 70% du montant des achats en considérant la distance moyenne du pays émetteur pour le transport routier, et la distance moyenne entre grands hubs maritimes pour le transport naval, et extrapolées sur les 30% restants. Les émissions liées à la logistique aval ont été estimées en considérant les émissions amont et les résultats du précédent bilan et vont être calculées de manière plus détaillée.</p>	<p>Les émissions liées à la fin de vie des produits n'ont pas été calculées. Lors du calcul d'émissions de GES fait en 2019, cette catégorie représentait 1% des émissions totales de Pandrol.</p>

<p>Pandrol (suite)</p>		<p>Pour la phase d'utilisation des produits, les émissions des produits, le profil d'utilisation, la durée de vie et la consommation de combustible de chaque catégorie de produits EQC (équipements & contrôle) ont été estimés ; celles de la ligne de produits électrification, dont une partie a été cédée en 2024, n'ont pas été estimées. Au total, 20% des émissions de 2024 ont été estimées à partir des résultats de 2023 proratisées avec des données d'activité (chiffre d'affaires, dépenses, nombre de collaborateurs)</p>	
<p>Frauscher</p>		<p>Pour les achats d'équipements, environ les trois quarts des émissions ont été estimés à partir de données physiques (poids), et le reste avec des ratios monétaires. Pour la phase d'utilisation des produits, les émissions directes ont été estimées en évaluant pour chaque catégorie de produits sa consommation électrique, son profil / intensité d'utilisation et sa durée de vie, en fonction de leur pays de destination. Certaines catégories mineures (4% des émissions totales de 2024), ont été estimées à partir des résultats de 2023 proratisées avec des données d'activité (chiffre d'affaires, tonnages)</p>	<p>Les émissions liées à l'utilisation des produits de la gamme électrification n'ont pas été calculées.</p>
<p>Conductix-Wampfler</p>		<p>Les données du scope 3 ont principalement été extraites des systèmes de gestion (SAP...) et intégrées dans un logiciel de calcul et de reporting. Les émissions ont été calculées pour 88% des dépenses à partir de données physiques. Pour les achats de métaux (acier, aluminium, cuivre), matières plastiques et équipements électriques et électroniques, les facteurs d'émission de la base Empreintes ou EcolInvent 3.10 cutoff ont été utilisés, complétés par des données fournisseurs et analyses de cycle de vie. Pour la phase d'utilisation des produits, la consommation a été estimée en évaluant pour chaque catégorie de produits sa consommation électrique, son profil / intensité d'utilisation et sa durée de vie. L'incertitude globale calculée par le logiciel de reporting est de 8%.</p>	

<p>DCX Chrome</p>		<p>Pour l'achat d'aluminium, plusieurs facteurs d'émission communiqués par les fournisseurs ont été utilisés, directement ou pour faire une estimation pour les fournisseurs n'ayant pas d'informations. Pour les autres matières premières spécifiques, la base Ecolvent 3.9.1, complétée par un résultat d'analyse de cycle de vie pour l'oxyde de chrome.</p> <p>Certaines catégories mineures (6% des émissions totales de 2023), ont été estimées à partir des résultats de 2023 proratisées avec des données d'activité (chiffre d'affaires, tonnages)</p>	<p>L'utilisation du chrome commercialisé par DCX n'est en général pas connue, et ne génère probablement pas directement d'émissions de GES dans sa phase d'utilisation, que DCX n'a pas la possibilité d'influencer. Il n'a donc pas été reporté de données d'émissions liées à l'utilisation. Cependant, certaines applications usuelles du chrome comme l'industrie aéronautique génèreraient des émissions significatives en prenant en compte le transport du poids de chrome embarqué dans les avions pendant leur durée de vie, tout en permettant de réduire la consommation de carburant des appareils.</p>
<p>Lenoir-MEC</p>	<p>Les émissions scope 3 de l'entité MEC (environ 20% du chiffre d'affaires de Lenoir-MEC et 0,2% du chiffre d'affaires du Groupe) n'ont pas été calculées.</p>	<p>L'essentiel des émissions des achats d'équipements ont été estimés à partir de 5 facteurs d'émission/ratios monétaires de la base empreinte. Pour la phase d'utilisation des produits, les émissions ont été estimées en évaluant pour chaque catégorie de produits la consommation électrique directe, son profil/intensité d'utilisation et sa durée de vie, par pays de destination.</p> <p>Certaines catégories mineures (4% des émissions totales de 2023), ont été estimées à partir des résultats de 2023 proratisées avec des données d'activité (chiffre d'affaires, tonnages)</p>	

ANNEXE 5 : Avis de l'Auditeur



Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation Cofrac Validation /Vérification, n°3-1884, portée disponible sur www.cofrac.fr) nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- **Résultat de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance** : Nous portons à votre attention l'information précisée dans la section S1-14 de la DPEF relative aux heures de travail prises en compte dans les calculs d'indicateurs de sécurité. Certaines filiales ne remontent que la donnée des heures opérationnelles et non les heures théoriques comme indiqué dans la procédure Groupe.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux

comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*¹, complété de nos procédures propres, figurant en annexe du présent rapport, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre février 2025 et mars 2025 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec 7 personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment le département Responsabilité Sociétale des Entreprises, les ressources humaines, les responsables Qualité-Sécurité-Environnement et les entités Pandrol USA LP et Intercast&Forge Pty Ltd.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les

(1) Avis Technique - Intervention du CAC - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière - Actualisation décembre 2024

(2) ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour l'ensemble des risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce ;

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés au siège de l'entité et couvrent entre 19% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris la Défense, le 8 avril 2025

KPMG S.A.



Géraldine LEBRUN
Associée



Isabelle Lhoste
Associée, Expert ESG

ANNEXE 1

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants	Niveau d'assurance
Taux de fréquence des accidents avec arrêt	Modéré
Taux de gravité des accidents	Modéré
Nombre de jours d'arrêt 2024	Modéré
Nombre d'accidents avec arrêt 2024	Modéré
Nombre de collaborateurs	Modéré
Nombre d'employés par genre	Modéré
Part des femmes dans l'effectif	Modéré
Nombre d'employés permanent par genre	Modéré
Nombre d'employés par catégorie d'âge	Modéré
Consommation d'eau	Modéré
Consommation totale d'énergie	Modéré
Consommation d'électricité ou de chaleur d'origine indéterminée ou mixte	Modéré
Consommation de gaz naturel	Modéré
Tonnes de déchets	Modéré
Emissions de GES Scopes 1, 2 et 3	Modéré
Nombre de brevets actifs	Modéré
Nombre d'employés formés à l'anticorruption	Modéré
Taux d'engagement des collaborateurs	Modéré
Nombre de collaborateurs ayant participé à l'enquête engagement	Modéré
Nombre et pourcentage de femmes au niveau de la direction générale	Modéré

ANNEXE 2

Manuel des procédures - Centre d'Excellence ESG Partie II - Procédure DPEF - Version simplifiée Janvier 2025 - Version 3

Ce document est une version simplifiée du Manuel des procédures du Centre d'Excellence ESG de KPMG (Partie II). L'objet de cette procédure DPEF est de décrire l'approche méthodologique retenue dans le cadre des missions de vérification des déclarations de performance extra-financières (DPEF).

Le programme de vérification applicable à ces missions de vérification DPEF est composé de l'avis technique émis par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatif à cette intervention (« *Avis Technique - Déclaration de performance extra-financière : Intervention du Commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI³* »), complété des procédures propres de KPMG (Manuel des procédures, Parties I, II et III) et en particulier la procédure DPEF (Partie II)⁴ dont le présent document est une synthèse.

Cette version simplifiée est disponible, pour toute partie prenante, sur simple demande (par courrier postal ou par mail) au siège de KPMG ADVISORY auprès du Centre d'Excellence ESG.

(3) AT CNCC DPEF Version 13 décembre 2024 disponible au lien suivant : [Documentation | CNCC](#)

(4) Le manuel des procédures est composé des documents suivants :

- Partie I : Procédure générale version 14 de septembre 2024
- Partie II : Procédure DPEF version 13 de septembre 2024
- Partie III : Procédure SAM version 4 de septembre 2024

1- Critères de compétences spécifiques de l'équipe de vérification et de l'organisme

Les auditeurs intervenant sur les missions de vérification DPEF doivent remplir les critères de compétences suivants :

- Connaissance de la réglementation relative à la DPEF et sa vérification⁵
- Connaissance des méthodes de vérification KPMG pour les données extra-financières et la DPEF, et en particulier : analyse des procédures de reporting, analyse des risques liés au reporting extra-financier, mise en place d'un plan d'échantillonnage, évaluation des composantes des systèmes de données et d'information (outils, contrôles, etc.), évaluation du degré de signification des inexactitudes, revue de la conformité de la DPEF, revue du traitement des thématiques DPEF obligatoires, etc.
- Compétences analytiques : revues de consolidation, revues de cohérence des données, revues analytiques, etc.
- Connaissances générales en matière RSE : cadres de références nationaux et internationaux généralistes (ex. CSRD, ISO 26000, Objectifs de Développement Durable, etc.) et spécifiques (ex. Accords de Paris, SBTi, CSDDD, etc.)

Les auditeurs intervenant sur les missions de vérification DPEF doivent avoir suivi au préalable un processus de qualification, comprenant une formation à la vérification des informations extra-financières et aux exigences spécifiques de vérification relatives à la DPEF, une période de travail sous le tutorat d'un vérificateur expérimenté, et une

(5) ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises ; décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises ; arrêté du 14 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission ; Règlement taxonomie ; articles du code de commerce afférents aux missions de vérification DPEF , norme ISO 17029 ; ordonnance n°2023-1142 transposition en droit français de la directive CSRD abroge le dispositif légal et réglementaire de la DPEF

période d'observation à l'issue de laquelle est évaluée leur aptitude à mener des missions de vérification en autonomie.

Cette qualification est renouvelée de manière périodique à travers un processus de surveillance, qui impose un contrôle au moins tous les quatre ans de l'aptitude de l'auditeur.

2- Activités de recueil de preuve dans le cadre de la vérification

On rappelle que le processus de vérification suit les étapes suivantes :

1. Pré-engagement
2. Engagement
3. Planification
4. Exécution de la vérification
5. Revue
6. Délivrance de l'avis de vérification

Les activités de recueil de preuves sont réalisées principalement aux étapes suivantes, et selon les modalités décrites ci-dessous.

Revue des données au niveau des sites

Les travaux réalisés au niveau des sites comprennent des entretiens avec les contributeurs des indicateurs clés, la revue des données sur base documentaire, éventuellement une visite du site, et la synthèse orale de nos observations. Un programme de travail peut être transmis au site en amont de notre intervention, afin de préciser notamment le périmètre des travaux de vérification.

Nos travaux de vérification consistent à revoir :

- l'organisation du reporting, les rôles et responsabilités et les outils utilisés,
- la correcte application des définitions de l'entité,
- le dispositif de contrôle interne sur les données,
- la justification des variations des données par rapport à l'exercice précédent,
- la vérification arithmétique des calculs des indicateurs,
- la pertinence et la fiabilité des éventuelles méthodes alternatives d'estimation,
- la revue de pièces justificatives par échantillonnage.

La stratégie d'échantillonnage est définie notamment en fonction du niveau de risque évalué au niveau du Groupe et du site, et du niveau d'assurance visé (modéré ou raisonnable). En cas d'erreur détectée sur l'échantillon vérifié, des tests peuvent être réalisés sur un second échantillon. Au cours de ces entretiens, nous pouvons être amenés à demander des copies de certains documents.

A l'issue de notre intervention, nous communiquons au client un résumé de nos constats, par exemple sous forme de compte-rendu. Les anomalies, limitations ou incertitudes relevées à la suite des interventions sont suivies afin d'évaluer leur impact sur la fiabilité des données publiées.

Revue de la consolidation des données

Dans le cas où les informations de la DPEF sont consolidées, ces travaux visent à comprendre l'organisation mise en place pour la consolidation de données extra-financières ainsi que les contrôles effectués sur ces indicateurs. En particulier, les travaux suivants sont réalisés :

- Revue de la cohérence des données remontées par les sites (évolutions N/N-1, analyses de ratio, etc.),
- Revue des évolutions de périmètre,

- Pointage des données auditées au niveau des sites.

Les questions identifiées à la suite de la revue des données peuvent être communiquées au Groupe via un fichier « Questions-Réponses ».

Revue des informations qualitatives

La cohérence des assertions qualitatives considérées comme significatives par l'équipe de vérification est revue sur la base de collecte de pièces justificatives ou d'entretiens avec les responsables en charge de ces informations.

3- Décision et avis motivé

Le rapport de l'OTI comprend un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce et la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce.

Les avis OTI sont rédigés sur la base des modèles établis par la CNCC dans l'avis technique DPEF, et sont revus à chaque mise à jour de cet avis technique. Ils incluent les informations clés requises par la norme ISO 17029 (notamment celles figurant au point 9.7 « Délivrance de l'avis de validation/vérification »), et autres informations standards. L'avis de l'OTI peut comporter une conclusion sans réserve, une conclusion avec réserve, une conclusion défavorable ou une impossibilité de conclure. Si les résultats de la vérification donnent lieu à une conclusion autre que sans réserve ou si l'organisme ne délivre pas de rapport OTI, le Groupe en est informé le plus tôt possible.

Le dossier est soumis aux associé(s) signataire(s) pour revue avant signature de l'avis OTI. Lors de la revue, le(s) associé(s) signataire(s) s'assure(nt) notamment que la conclusion est pertinente au regard des objectifs d'audit poursuivis et qu'elle justifie l'opinion émise par KPMG.

L'OTI pourra être amené à procéder à des travaux et investigations complémentaires en cas de faits découverts après la délivrance de l'avis, si ces faits étaient susceptibles de remettre en cause la validité de nos conclusions.